

Via les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 16 quintaux de drogue déjouées

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7227 - SAMEDI 12 JUILLET 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Gara Djebilet
**Le projet du siècle qui
redessine le paysage
économique de l'Algérie**

P04

Le ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique révèle

Les Cités «U» sous haute surveillance



En prévision de la prochaine
rentrée judiciaire
**Le secteur de la justice
opère sa mue**

P03

Lire en page 03

P07

ORAN

«Est-ce que les bouteilles et les sachets nécessitent une fiche technique?»

**Le wali exacerbé par la situation de certaines
résidences universitaires**

Eau potable pour la partie Est de la wilaya d'Oran

L'alimentation à partir de l'usine de Cap Blanc

Trafic international de véhicules

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Nouvelle ville de Boughezoul

Publication de 75 assiettes foncières destinées à l'investissement

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement de la publication d'une offre regroupant 75 assiettes foncières destinées à la réalisation de projets d'investissement au niveau de la nouvelle ville de Boughezoul, sis dans les wilayas de Djelfa et Médéa. Ces assiettes foncières, relevant du domaine privé de l'Etat, sont pour la plupart à vocation industrielle et orientées vers plusieurs activités telles que l'industrie pharmaceutique, l'industrie électrique et électronique, les énergies renouvelables, le stockage, la recherche et le développement. L'AAPI a invité les investisseurs souhaitant bénéficier

de ces assiettes foncières à accéder à la plateforme numérique via le lien: https://invest.gov.dz/land_offer/land_consult, afin de consulter l'offre disponible et soumettre leurs demandes. La liste des biens fonciers proposés restera disponible sur la plateforme pendant 30 jours. Les demandes seront ensuite étudiées de manière numérique, selon un système d'évaluation des projets, et ce conformément aux dispositions du décret exécutif 23-487 fixant les conditions et modalités de concession convertible en cession du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement.

Tournoi «Bahia Radieuse foot»

Une fête en présence des joueurs du championnat professionnel



Après 10 jours depuis son coup d'envoi, le tournoi estival de football de proximité "Bahia foot" continue d'attirer un nombreux public composé de spectateurs habituels et de très nombreux estivants venus passer leurs vacances dans la capitale de l'ouest et ses belles plages. Rappelons que ce tournoi (27ème édition), initié par l'association Radieuse et qu'abrite le mini-complexe sportif "Reguig Abdelkader" à El Othmania (ex-Maraval), se déroule dans un excellent climat d'amitié et de faire-play entre les 65 équipes seniors, U16 et U18 venues de nombreuses wilayas, malgré l'enjeu pour arriver en finale. Beaucoup de

joueurs professionnels assistent aux matchs comme spectateurs et donnent des conseils en particulier aux U16 et U18 et notamment aux jeunes talents qui ont montré des signes techniques à même de les intégrer dans des équipes de championnat. A ce sujet, l'avis d'un spécialiste, Belloumi Lakhdar : " je suis ici tous les soirs, avec Hansal, Foussi, Benzerga, Medjahed, Zerrouki, et Omar Belatoui, pour encourager et donner quelques conseils aux jeunes qui désirent rejoindre des clubs surtout que plusieurs dirigeants et recruteurs suivent le tournoi. D'ailleurs les footballeurs de ma génération ont été découverts dans les matchs entre quartiers".

Djamaâ El-Djazaïr

Installation du comité scientifique du Musée national de la civilisation islamique

Le comité scientifique du Musée national de la civilisation islamique de Djamaâ El-Djazaïr, haute instance consultative chargée de veiller à la qualité du contenu du Musée, a été installé jeudi, indique un communiqué du rectorat. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du président du Conseil scien-

tifique de Djamaâ El-Djazaïr, Moussa Ismail, et du directeur de cabinet du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Bachir Bessaoud, selon le communiqué, qui précise que "ce comité scientifique est chargé de tracer la politique culturelle du Musée et de superviser son contenu cognitif pour faire de cette structure une référence nationale

Energie

L'IAP reçoit le prix de l'OPEP du meilleur institut de recherche



L'Institut Algérien du Pétrole, (IAP), filiale du groupe Sonatrach a reçu mercredi le prix l'OPEP, du meilleur institut de recherche dans le domaine de l'énergie pour l'année 2025, a indiqué un communiqué de ce groupe public. La cérémonie de remise de prix s'est déroulée, en marge du 9e Forum de l'OPEP, organisé dans la capitale autrichienne, Vienne, où le directeur de l'institut, Abdelkader Gueunoue a reçu cette distinction, des mains du Secrétaire général de l'OPEP, Haithem Al Gheith a précisé le communiqué relevant que le choix de l'IAP a été fait, au ter-

me d'une compétition particulièrement "rude" entre plusieurs institutions issues de différents continents. Dans son discours qu'il a prononcé à l'occasion, le Secrétaire général de l'OPEP a salué l'Institut Algérien du Pétrole, qu'il a qualifié d'établissement prestigieux ayant formé des étudiants qui ont accédé à des postes élevés dans leurs pays, certains d'entre eux ayant même occupé des portefeuilles ministériels. Ce prix constitue une reconnaissance du savoir-faire que l'Institut a acquis, au fil des années, depuis sa création le 29 novembre 1965.

Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)

Zerrouki rencontre la SG de l'UIT



Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a tenu une rencontre à Genève (Suisse) avec la secrétaire générale de l'Union internationale des télécommunications (UIT), Mme Doreen Bogdan-Martin, durant laquelle il a réaffirmé la disposition de l'Algérie à poursuivre le renforcement de sa coopération avec cette organisation, a indiqué, jeudi, un communiqué du minis-

tère. Au cours de cette rencontre qui a eu lieu en marge de sa participation au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) à Genève, M. Zerrouki a souligné "la disposition de l'Algérie à continuer de renforcer sa coopération avec l'UIT et son engagement en faveur de la construction d'un avenir numérique, inclusif et durable, fondé sur l'innovation et l'intégration internationale", précise la même source.

LE CARREFOUR D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration 16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41 Président Directeur Général Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication Abdellah BOUHALI

Directeur Technique Benyoucef Mohamed

Conception PAO Le Carrefour d'Algérie Bureau de Mostaganem Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest Société d'Impression de l'Ouest Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à: L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42 Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45 02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis au journal ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique révèle Les Cités «U» sous haute surveillance

Par B.Kamel

La question épineuse, relative à la gestion et au fonctionnement des cités universitaires, a engendré, il y a quelques semaines, des débats houleux et controversés dans certaines wilayas du pays comme Oran, lors des travaux de sessions ordinaires des Assemblées populaires de wilaya (APW), au point d'obliger les walis concernés à débloquent des enveloppes financières importantes pour leur réhabilitation et leur mise à niveau à l'approche de la rentrée universitaire. Les aspects entourant la gestion concernent surtout la sécurité, l'hygiène, l'entretien et la maintenance. A l'échelle nationale, ce dossier n'a pas pour autant laissé insensibles les pouvoirs publics de tutelle, relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique qui s'est saisi du dossier et en a fait sa priorité de l'heure. Les mesures n'ont pas tardé. Le réseau des cités «U» a pris de l'extension et de l'ampleur ces dernières années, à la faveur de la croissance de la population estudiantine et l'expansion d'une part de leurs besoins sur les plans d'hébergement, de la nourriture et de la sécurité et d'autre part aux nouvelles exigences économiques qui associent aux universités du pays, l'impératif national de contribuer au développement du pays. L'une des mesures phares du ministère de l'Enseignement supérieur a trait à l'amélioration de la sé-

curité des résidences universitaires. Voilà une bonne nouvelle: les cités universitaires seront désormais à la loupe dès la prochaine rentrée. La sécurité de ces résidences est un aspect fondamental afin de prémunir les étudiants de l'environnement extérieur. Les mesures habituelles comprennent entre autres le contrôle strict de l'accès aux résidences, la vidéo surveillance, les restrictions et visites d'étrangers sauf le cas des familles autorisées et le respect des horaires de fermeture, au-delà du temps réglementé par le règlement intérieur. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Beddari, a en effet dévoilé les mesures prises pour renforcer la sécurité au sein des résidences universitaires, notamment l'adoption d'un système de vidéosurveillance. En réponse à une question parlementaire, Kamel Beddari a indiqué que le réseau des services universitaires d'hébergement comprend 423 résidences universitaires en service pour l'année universitaire 2024-2025. Ces résidences accueillent environ 455.632 étudiants et étudiantes. La répartition géographique de ces résidences est la suivante: 168 résidences universitaires sont situées en milieu urbain, 175 dans un pôle universitaire, 59 en périphérie des villes et 21 dans des zones isolées. Le ministre a souligné que depuis plusieurs années, les services du ministère ont généralisé l'utilisation de

caméras de surveillance à l'intérieur des résidences universitaires. Leur nombre atteint 9.732 caméras réparties dans 371 résidences, sur un total de 423. Les résidences restantes, pour la plupart récemment réceptionnées, sont en cours d'équipement afin d'assurer une couverture de sécurité optimale. Le ministre a expliqué que le contrôle aux entrées des résidences universitaires est effectué par des méthodes techniques et modernes, grâce à l'installation d'un système numérique renforcé par des scanners faciaux, des lecteurs d'empreintes digitales et des caméras pour détecter l'identité et permettre l'accès des personnes aux résidences. Actuellement, 360 résidences utilisent des scanners faciaux, 51 résidences s'appuient sur des cartes magnétiques et 04 résidences adoptent un système d'empreintes digitales. Huit autres résidences sont en attente d'une modernisation progressive de leurs systèmes. Les Directions des services universitaires ont programmé des sessions de formation pour les agents de sécurité dont le nombre s'élève à 7.471 agents de sécurité et de gardiennage répartis dans les différentes résidences universitaires à travers le pays. De plus, 67 résidences universitaires collaborent avec des entreprises de sécurité privées. Le ministre a indiqué que la formation de ces agents est dispensée annuellement dans le cadre du plan de formation annuel, en plus de certaines formations réalisées en coopération avec les services de la Protection civile, de la Sûreté nationale et du Croissant-Rouge algérien. Le ministre a insisté sur la mise à jour annuelle des plans de sécurité interne et des plans d'intervention ainsi que sur la levée des réserves enregistrées. Une coordination est également établie avec les services de sécurité pour signaler immédiatement tout phénomène ou comportement suspect. Des commissions du ministère, sous la supervision du responsable de la sécurité, sont chargées d'évaluer la situation sécuritaire des différentes résidences universitaires à travers toutes les wilayas.

En prévision de la prochaine rentrée judiciaire Le secteur de la Justice opère sa mue

Par Nadira FOUAD

Pour preuves, 968 magistrats sont en attente de voir leur sort scellé, selon le Syndicat des magistrats que nous avons joint par téléphone. Il nous a confirmé l'information, sans plus de détails. Néanmoins, le SG du SNM, Maître Haouedj, a également confirmé que lors de la rentrée judiciaire, des mouvements dans les rangs des magistrats sont prévus. Il s'agit incontestablement de quelques fins aux fonctions de certains et de la mutation d'autres, selon des sources concordantes. Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a entériné un mouvement, lundi dernier, lors de la 1ère réunion de sa session ordinaire qui s'est tenue au siège de la Cour suprême, à Alger. La rentrée judiciaire promet d'être plus active après la nomination de l'ex-juge et sénatrice du tiers présidentiel, Madame Leila Aslaoui, comme présidente du Conseil Constitutionnel. Il est attendu un vaste mouvement de changements, de mutations et de fin de fonctions de certains, devant la complexité des dossiers qui pourront être traités au niveau des juridictions, eu égard au contexte de mutation avec l'apparition de nouveaux dossiers surtout ceux des kidnappings d'enfants, des meurtres et crimes punis et réprimés par le code pénal et le code de procédure pénale qui vient d'être amendé encore une fois par les deux Chambres parlementaires. En effet et acculé par les députés, le Garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, avait pro-

mis de répondre aux doléances des robes noires car, selon ses propos tenus en plénière, il a rassuré de «prendre en charge les préoccupations des magistrats», lors de sa rencontre avec les membres du bureau exécutif du Syndicat national des magistrats (SNM). Rappelons que Lotfi Boudjemaa avait déjà promis aux concernés qui le critiquaient pour leur marginalisation et la non association dans l'élaboration du code de procédures pénales, soumis au niveau des deux Chambres parlementaires qu'il veillerait à venir à la rescousse des concernés. Le ministre avait également réaffirmé «sa pleine disposition à ne ménager aucun effort et à engager toutes les démarches nécessaires, en vue de promouvoir le secteur de la justice et prendre en charge les préoccupations des magistrats, conformément aux directives du Président de la République, Président du CSM lors de l'ouverture de l'année judiciaire. Tant que le statut de la magistrature n'a pas été promulgué, je n'ai rien à dire sur le mouvement». Il est important de souligner que depuis 2022, le SNM n'a pas cessé d'appeler à «la nécessité de faire sortir le projet de loi portant statut de la magistrature des tiroirs et d'en faire la priorité du secteur». Le Conseil de la magistrature «ne peut exercer pleinement sa mission» s'il ne s'appuie pas sur les deux lois organiques, celle relative au statut des magistrats membres du CSM, promulguée en 2022 et le statut de la magistrature, toujours en attente d'examen et de promulgation.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Attention aux risques d'intoxication!

L'été, c'est pratiquement la saison des vacances et des grandes détetes, des voyages, des noces et d'autres choses... Cependant, l'été, c'est également, la saison des intoxications, précisément, des intoxications collectives. Ayant consommé un poulet rôti, paraît-il, infesté par la salmonelle, une famille à Sidi Bel-Abbès avait perdu, suite à cela, le père, c'est-à-dire le chef de la famille et le reste de la famille a été, à l'heure de la transmission de cette information, il y a une semaine de cela, dans un état comateux et sous contrôle médical intensif. Cela arrive et arrive souvent, quand les mesures de prudence ne sont pas respectées. C'est généralement le laisser-aller, l'insouciance envers les conséquences graves qui pourraient se produire et qui permettraient la manifestation de ces incidents qui, la plupart du temps, tourment mal... Au cours du long « été algérien » qui débute pratiquement à la mi-mai, jusqu'à la mi-septembre, nous apprenons que ce soit par le biais de la presse ou par l'entremise des réseaux sociaux, pleins d'histoires sur l'intoxication alimentaire, arrivées çà et là à travers le territoire national. Le premier facteur de ces repas copieux ou ces gâteaux croustillants qui tourment mal, sera le manque de précautions que ce soit de la part du consommateur et ou vendeur. L'on n'est pas toujours concentré sur ce qu'on fait. Et, c'est justement, dans ce manque de concentration que le malheur se faufile en vue de causer son forfait. Le vendeur, le restaurateur, le gargotier ou le commerçant, de façon générale, est plutôt concentré sur l'argent. Donc, il lui reste peu d'attention envers ce qu'il fait. Le consommateur est plutôt attiré par le côté alléchant de ce qu'il va acheter et consommer. Mais, qui y a-t-il des services de contrôle de la qualité et d'hygiène mobilisés par les pouvoirs publics dont les missions principales sont de veiller aux contrôles et au suivi des questions ayant trait à la propreté et à l'hygiène, au niveau des commerces liés directement à la restauration et à la vente des produits consommables mais facilement périssables. Je ne peux pas me prononcer sur le fait que ces gens font leur travail avec sérieux et abnégation. En tous les cas, paraît-il, ils font leur travail pour lequel ils sont rémunérés. Mais, s'ils le font avec sérieux et abnégation, cela reste à vérifier. Il est difficile de se prononcer avec engagement dans cette affaire. Tout ce que l'on pourrait dire là dessus, c'est bien de faire attention à ce que l'on mange, là où l'on est ...La législation nationale devrait se pencher en vue de prévoir des sanctions sévères quand les cas d'intoxication alimentaire toucheraient un plus grand nombre de victimes, notamment dans les repas de fêtes et des grandes tablées.

Sortie de promotions à l'Académie militaire de Cherchell Le président de la République préside la cérémonie

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé jeudi à l'Académie militaire de Cherchell, la cérémonie annuelle de sortie de la 56ème promotion de formation fondamentale, la 18ème promotion de formation militaire commune de base et la 9ème promotion d'officiers du cycle Master, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "En couronnement des cérémonies annuelles de sortie de promotions au niveau des établissements de formation de l'Armée nationale populaire, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé, ce jeudi 10 juillet 2025, au niveau de l'Académie militaire de Cherchell "défunt président Houari Boumediene", la cérémonie annuelle de sortie de la 56ème promotion de formation fondamentale, la 18ème promotion de formation militaire commune de base et la 9ème promotion d'officiers du cycle master", souligne le communiqué. Selon la même source, Monsieur le président de la République a été accueilli à l'entrée principale de l'Académie, par le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, accompagné par le Général de Corps d'Armée, Commandant des Forces Terrestres et le Général-Major Commandant de l'Académie militaire de Cherchell. A l'entame et après la cérémonie d'accueil, Monsieur le président de la République a écouté l'hymne national et a reçu les honneurs rendus par les différentes formations des forces de l'Armée nationale populaire, pour rendre, ensuite, le salut à la délégation d'accueil, notamment, du Secrétaire Général du ministère de la Défense nationale, les Commandants de Forces et les Commandants de la Garde Républicaine de la Gendarmerie nationale et le Général-Major Commandant de la 1ère Région militaire.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'OPEP parie sur l'or noir

L'OPEP vient de publier, ce jeudi, ses prévisions à long terme sur la consommation mondiale d'or noir. Sans surprise, l'Organisation table sur une demande soutenue jusqu'en 2050, portée par les pays en développement, en décalage croissant avec les objectifs climatiques internationaux. Selon son rapport annuel, la consommation mondiale atteindra 123,2 millions de barils par jour (mb/j) à l'horizon 2050, contre 103,7 mb/j en 2024. Cette progression de 18,8 % repose quasi exclusivement sur l'essor de la demande en Asie, au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique latine. À l'inverse, les pays de l'OCDE devraient voir leur consommation se stabiliser, voire reculer, sous l'effet combiné de politiques environnementales renforcées, de l'électrification des transports et des gains d'efficacité énergétique. Pour accompagner cette hausse, l'OPEP estime qu'une capacité supplémentaire de raffinage de 19,5 mb/j sera nécessaire, incitant les compagnies nationales à maintenir des investissements massifs dans la production et la transformation du brut. L'organisation chiffre ces besoins à quelque 18.200 milliards de dollars d'ici 2050. Mais au-delà des aspects techniques, c'est surtout le positionnement politique de l'OPEP qui interpelle. Le Secrétaire général, Haitham Al Ghais, a réaffirmé que les scénarios de neutralité carbone et de sortie accélérée des énergies fossiles relèvent de «l'irréalisme». «Le pétrole reste au cœur de l'économie mondiale et il n'y a aucun pic de demande à l'horizon», a-t-il martelé. Un diagnostic en totale opposition avec celui de l'Agence internationale de l'énergie qui prévoit un plafonnement de la demande mondiale dès 2029 autour de 105,6 mb/j, avant un déclin progressif à 92 mb/j en 2050 dans son scénario central. Dans sa trajectoire compatible avec l'Accord de Paris (NZE), cette consommation tomberait même à 60 mb/j dès 2040. Cette divergence reflète deux visions irréconciliables : celle d'une OPEP misant sur le pragmatisme énergétique et les besoins des pays émergents, face à une AIE portée par les impératifs climatiques. Dans l'intervalle, les tensions sur le marché pétrolier restent vives, entre craintes de surabondance et incertitudes économiques internationales.

OPEP

Discussions entre la délégation de Sonatrach et de grandes entreprises énergétiques

La délégation de Sonatrach, participant aux travaux du 9e Forum de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui s'est tenu les 9 et 10 juillet à Vienne (Autriche), a mené une activité intense, marquée par une série de rencontres avec des responsables de plusieurs grandes entreprises internationales dans le domaine de l'énergie, a indiqué jeudi un communiqué du groupe. Dans ce cadre, la délégation, conduite par le vice-président directeur général chargé de l'activité exploration et production, Farid Djettou, a eu des entretiens avec les représentants des sociétés Chevron, OQ, TotalEnergies, Cep-sa, British Petroleum, ainsi que la Compagnie pétrolière nationale de Libye, précise le communiqué. Ces rencontres se sont déroulées en présence du secrétaire général de Sonatrach, Abdelkader Zerrouki, du directeur général des hydrocarbures au ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Amine Remini, ainsi que du président du conseil d'administration de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Bakhti Samir. Le stand de Sonatrach, au salon organisé en marge du forum, a connu, lors de la dernière journée de l'évènement, une forte affluence des visiteurs, dont le secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Mohamed Hamel qui a visité le stand. La participation de Sonatrach à cet événement, considéré comme l'un des principaux rendez-vous internationaux dans le secteur de l'énergie, traduit l'engagement du groupe à accompagner les efforts de l'Algérie en tant que membre actif de l'OPEP, indique la même source.

Gara Djebilet

Le projet du siècle qui redessine le paysage économique de l'Algérie



Dans l'immensité du Sahara, au cœur de la wilaya de Tindouf, la mine de fer de Gara Djebilet se dévoile, enfin, comme l'un des leviers majeurs de la transformation économique de l'Algérie. Longtemps considéré comme un gisement mythique, enfoui sous les sables depuis des années, ce site gigantesque qui recèle plus de 3,5 milliards de tonnes de minerai de fer, amorce aujourd'hui une nouvelle ère rompant avec la dépendance quasi exclusive du pays aux hydrocarbures. Par son envergure et ses retombées, le projet d'exploitation de Gara Djebilet incarne pleinement l'ambition nationale de diversifier les ressources, de renforcer la souveraineté économique et de doter l'Algérie d'une filière sidérurgique compétitive et intégrée, capable de répondre à la fois aux besoins internes et aux exigences des marchés extérieurs. Derrière le minerai, ce sont de nouvelles perspectives industrielles qui se dessinent : des unités de transformation verront le jour pour traiter sur place le fer extrait, réduisant ainsi les importations de matières premières et stimulant la production nationale d'acier, un matériau stratégique pour l'industrie et les infrastructures. Cette dynamique s'inscrit dans un mouvement plus large de diversification

économique déjà amorcé, comme en témoigne le développement croissant de l'agriculture saharienne, notamment dans les wilayas du sud, où les cultures stratégiques gagnent du terrain grâce à des investissements publics et privés. Dans cette logique, la mine devient un véritable pourvoyeur d'emplois, offrant des milliers de postes directs et indirects dans le Grand Sud algérien. Pour les habitants de Tindouf, le projet sonne comme une promesse de développement concret, créateur de richesse et d'opportunités. La construction de la ligne ferroviaire reliant Tindouf à Béchar, indispensable pour l'acheminement du minerai vers les centres industriels et les ports, constitue également un atout majeur pour désenclaver le sud-ouest et relier cette zone stratégique au reste du pays. A plus grande échelle, Gara Djebilet se veut aussi une porte ouverte vers le continent africain. Dans un contexte où la demande en acier ne cesse de croître et où la Zone de libre-échange continentale africaine prend forme, l'Algérie entend se positionner comme un acteur central du marché africain du minerai de fer et de l'acier, capable d'approvisionner ses voisins tout en générant de nouvelles recettes d'exportation. En redonnant vie à ce site colossal, l'Algérie affirme une vision

claire : valoriser ses richesses inexploitées pour bâtir une économie moins vulnérable aux fluctuations du marché pétrolier, plus diversifiée et tournée vers la transformation locale. L'exploitation de Gara Djebilet s'inscrit ainsi dans une stratégie à long terme visant à créer une valeur ajoutée durable, à stimuler l'emploi local et à poser les bases d'un pôle industriel dans une région longtemps restée en marge. Symbole d'un nouveau souffle économique, ce projet du siècle rappelle que le pays détient dans son sous-sol les ressources nécessaires pour construire une croissance solide et partagée, tout en misant pleinement sur ses enfants. A travers Gara Djebilet, c'est toute la vision du président de la République qui se concrétise : celle d'une Algérie qui prépare l'après-pétrole, investit dans son potentiel minier et agricole et entend jouer pleinement son rôle dans la construction économique du continent africain. Plus qu'une mine, Gara Djebilet devient ainsi un marqueur de souveraineté, de renouveau et d'espérance pour les générations futures, aux côtés de l'agriculture saharienne en plein essor, qui révèle un autre levier stratégique pour assurer la sécurité alimentaire, créer de l'emploi et revitaliser les territoires du Sud.

Entrepreneuriat

Ouadah souligne la nécessité de lever tous les obstacles devant les entrepreneurs

Le ministre de l'Economie et de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Nouredine Ouadah, a mis en avant, jeudi à Alger, les efforts de son département pour accompagner les entrepreneurs et lever tous les obstacles auxquels ils sont confrontés. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de terrain effectuée en compagnie de représentants de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), aux sièges de certaines micro-entreprise et start-up à Alger, M. Ouadah a affirmé avoir instruit ces deux agences qui soutiennent les micro-entreprises, d'assurer "un meilleur accompagnement aux entrepreneurs et d'alléger

les charges administratives afin qu'ils puissent se consacrer pleinement à l'amélioration de leurs produits et leur compétitivité". A cet égard, le ministre a expliqué qu'un travail était actuellement en cours pour "permettre aux entreprises de bénéficier des micro-zones d'activités et des assiettes foncières inexploitées". Soulignant la nécessité de "protéger les produits des micro-entreprises et des start-up répondant aux normes internationales face aux marchandises importées", M. Ouadah a appelé à "soutenir ces entreprises afin de les encourager à se tourner vers l'exportation". Parmi les entreprises visitées par le ministre, une micro-entreprise de production de tubes à essai dans la commune de Hraoua, une start-up gérant quatre projets innovants dans la

commune de Dar El Beida, une clinique privée spécialisée dans les maladies rénales et l'hémodialyse à Hussein Dey ayant bénéficié du soutien de la NESDA, ainsi qu'une start-up spécialisée dans les opérations d'import-export. A cette occasion, le ministre a écouté les préoccupations des propriétaires de ces entreprises liées principalement aux procédures administratives se rapportant aux permis d'exploitation de terrains ainsi qu'à l'importation massive de certains produits fabriqués localement. M Ouadah a affirmé que cette visite vise à "se rapprocher des propriétaires de micro-entreprises et de start-up, découvrir leurs réalisations et écouter leurs préoccupations afin d'élaborer des politiques gouvernementales basées sur la réalité du terrain".

Lutte contre les incendies

La DGF renforce les mesures de vigilance

La Direction générale des forêts (DGF) a pris une série de mesures pour renforcer la vigilance dans le cadre du plan de prévention des incendies, face à la hausse des températures, a indiqué un responsable de la DGF. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de la protection de la faune et de la flore, M. Saïd Si Ali a précisé que la DGF a adressé une note à l'ensemble de ses agents à travers le territoire national, les appelant à la nécessité d'élever le niveau de préparation, de redoubler de prudence et de maintenir une vigilance maximale 24H/24. Le responsable a insisté également sur l'impératif du renforcement de la coordination avec tous les intervenants concernés par la lutte contre les incendies de forêt, notamment la Protection civile et les collectivités locales, ajoutant que les conditions climatiques exceptionnelles exigent

une présence accrue sur le terrain. Dans ce cadre, les différentes conservations des forêts intensifient leurs campagnes de sensibilisation auprès des citoyens, à travers les médias locaux ou directement, pour les informer des comportements à adopter afin de protéger le patrimoine forestier, ainsi que de l'importance du signalement rapide et des gestes à suivre en cas de départ de feu, a-t-il ajouté. Si Ali a assuré que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés, expliquant que les conservations des forêts ont été dotées d'équipements et de matériels mobiles supplémentaires. Ainsi, il a été procédé à la mobilisation de 544 unités d'intervention, 497 postes de vigilance et 40 colonnes mobiles dans le cadre du plan national de prévention et de lutte contre les incendies de forêt pour cette année, a-t-il détaillé. La DGF compte également acquérir

prochainement 80 drones de surveillance pour la détection précoce des incendies, notamment dans les zones difficiles d'accès. Ces appareils viendront s'ajouter aux 35 drones actuellement opérationnels, permettant ainsi à la DGF de mener à bien ses missions dans de bonnes conditions et d'obtenir des résultats positifs en la matière. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il avait présidée lundi dernier, d'élever au maximum le niveau de vigilance dans les semaines à venir en prévision de la hausse des températures" et de "faire preuve d'une extrême prudence lors des opérations de récolte". Le président de la République a également ordonné "la mobilisation de tous les moyens et la coordination des efforts dans un cadre proactif pour parer d'éventuels incendies".

Via les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 16 quintaux de drogue déjouées

Des tentatives d'introduction de plus de 16 quintaux de kif traités via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale et des services de sécurité durant la période du 1er au 8 juillet, a indiqué mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 1er au 8 juillet 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP "ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national", ajoute le bilan. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contre-carer le fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 42 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 16 quintaux et 45 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 8,67 kilogrammes de cocaïne et d'importantes quantités de comprimés psychotropes s'élevant à 1.783.279 comprimés ont été saisis, lors d'opérations menées à travers les Régions militaires". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Salah, des détachements de l'ANP "ont arrêté 573 individus et saisi 51 véhicules, 231 groupes électrogènes, 138 marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans

des opérations d'orpaillage illicite". De même, "42 autres individus ont été arrêtés et un pistolet semi-automatique, 17 fusils de chasse, ainsi que 48800 litres de carburant, 20 quintaux de tabacs et 22 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations". Par

ailleurs, les Garde-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 486 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 218 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut l'ANP

Hadj 1446

Belmehdi salue la performance collective des secteurs participant à l'organisation

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a salué, jeudi, les efforts consentis par les secteurs participant à l'organisation de la saison du hadj (1446/2025), estimant que leur performance collective "exceptionnelle" comptait parmi les facteurs ayant valu à l'Algérie le Prix d'or "Labaytom", indique un communiqué du ministère. Présidant une réunion consacrée à l'évaluation de la saison du hadj (1446/2025) et à la présentation du bilan de travail de la mission algérienne, le ministre a salué "les efforts importants consentis par les différentes sections et commissions de tous les secteurs participant à l'organisation du hadj", ajoute le communiqué. Le ministre s'est félicité, dans ce sens, de "la bonne coordination entre les sections et commissions et le haut sens de responsabilité dont on fait preuve leurs membres, ce qui a permis d'assurer des services de qualité aux hadjis algériens". Dans le même contexte, M.Belmehdi a mis l'accent sur "les efforts exceptionnels déployés par la section fatwa et orientation religieuse mais aussi par les guides religieuses (mourchidate), qui ont accompagné les hadjis tout au long des étapes du hadj, à travers l'orientation et la sensibilisation, outre l'organisation de visites guidées aux Mazarate à Médine, contribuant ainsi au renforcement de la sérénité et la discipline auprès des hadjis", ajoute le communiqué. Le ministre a également évoqué "la performance professionnelle" de la section restauration, qui a fourni "des prestations de haute qualité largement appréciées par les hadjis algériens", a-t-il précisé. Dans l'objectif d'améliorer les services pour les prochaines saisons, M. Belmehdi, a appelé à l'examen des différentes propositions formulées à cet effet, soulignant que "le Hadj est une responsabilité nationale".

Pour cause de travaux de maintenance programmés
Perturbation temporaire du réseau dans certains bureaux de poste

L'entreprise Algérie Poste (AP) a affirmé, mardi dans un communiqué, que la perturbation temporaire et limitée du réseau dans certains bureaux de poste était due à des travaux de maintenance technique programmés visant à améliorer la qualité du service et à en assurer la continuité. "Le service a été rétabli normalement en peu de temps, ce qui a permis le retour du rythme normal de l'activité sans impact notable sur le déroulement des opérations", précise la même source. Dans ce contexte, Algérie Poste a exprimé ses remerciements et sa gratitude à ses clients pour leur compréhension de la situation, tout en réitérant son "engagement à fournir un service public de qualité, efficace et répondant à leurs attentes", conclut le communiqué.

Accidents de la circulation

14 morts et plus de 200 blessés en 24 h

Quatorze personnes sont décédées et plus de 200 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus en 24 heures à travers le pays, a indiqué, jeudi, un bilan de la Protection civile. Les unités de la Protection civile ont effectué, du 9 au 10 juillet, 3976 interventions suite à des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, ayant fait 14 morts et 205 blessés, précise la même source. Le bilan le plus lourd a été signalé dans la wilaya d'Aïn Defla, dans deux accidents ayant causé respectivement deux morts et un blessé à Bordj Emir Khaled et un mort et trois blessés à Khemis Miliana, ajoute le communiqué. Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile relatif à la surveillance des plages autorisées à la baignade, a permis le sauvetage de 501 personnes, dont 177 ont été traitées sur place et 32 autres évacuées vers des structures sanitaires locales, poursuit la même source, déplorant toutefois, le décès par noyade en mer de 3 personnes dans les wilayas d'Oran, Mostaganem et El Tarf. Le bilan de la Protection civile fait état également de la mort d'un enfant (3 ans), noyé dans un bassin d'eau à Sidi Makhlouf, dans la wilaya de Laghouat.

Grave accident près de Sougueur

03 morts et 03 blessés



L'unité secondaire de la Protection Civile de la daïra de Sougueur est intervenue, dans l'après-midi de ce mercredi dernier, suite à un grave accident mortel de la circulation, impliquant deux véhicules de tourisme sur la route nationale n°6, reliant les communes d'Ain Bouchekif et de Sougueur, à une vingtaine de kilomètres au sud du chef-lieu de wilaya Tiarret, a-t-on appris de la cellule de communication et des relations générales. En effet, l'accident a causé sur le coup le décès d'une personne sur place, âgée de 68 ans et des blessures à 05 autres personnes, de gravité variable, âgées de 12 à 40 ans. Elles ont été rapidement transportées par les services de la Protection civile aux urgences de l'hôpital public «Mimouni Tahar» de la ville de Sougueur. Deux des blessés ont succombé à leurs blessures à l'hôpital, portant le bilan des victimes à trois décès dont un enfant de 12 ans. Une enquête a été ouverte par les éléments de la gendarmerie nationale pour situer les circonstances réelles de ce tragique accident. Suite à cela, la Direction de la Protection Civile a réitéré, une énième fois, son appel aux usagers de la route à la prudence et au respect des règles de sécurité routière. L. Bouhala

Emigration clandestine

Un réseau de passeurs démantelé à Tizi-Ouzou

Un réseau de passeurs d'émigrants clandestins en mer a été démantelé cette semaine par les services de la sûreté de la Daira de Makouda, au nord de Tizi-Ouzou, rapporte jeudi un communiqué de la Sûreté de wilaya. L'opération a permis l'arrestation des quatre principaux instigateurs du réseau, ainsi que de 17 autres personnes impliquées. Elle a également permis la saisie d'une embarcation, de deux moteurs, de cinq véhicules, de 460 litres d'essence, ainsi que d'une somme d'argent en monnaie nationale (90.000 DA) et en monnaie étrangère (2.670 euros). Les individus arrêtés ont été présentés au parquet d'Azazga, territorialement compétent, a-t-on ajouté de même source.

Félicitations

Les familles **Si Tayeb et Bouhali** sont heureuses et honorées par la performance de

Loubna

à l'examen du BEM. En effet, la prodige Loubna a décroché avec brio et haut la main son examen et peut désormais passer ses vacances tranquilles, en attendant la prochaine rentrée scolaire pour entamer une nouvelle année secondaire. Son père, sa mère, sa grand-mère, ses sœurs, ses oncles et tantes et toute la famille lui souhaitent d'autres succès dans ses études notamment le BAC.



Bravo Loubna

مكتب التوثيق الموثق ميراوي كمال.
الرمز : 00004490
مقنية شارع العقيد لطفى رقم 87 ولاية تلمسان.
إعلان عن حل شركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة
تبعا لعقد محرر من طرف الأستاذ ميراوي كمال موثق بمقنية شارع العقيد لطفى رقم 87 ولاية تلمسان بتاريخ: 2025/07/09 . قرر السيد(ة): أفراس إلياس زكرياء ، حل شركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة أفراس جاستور ، الموضوع : مقاوله متعددة الإنتاج الصناعي بكل أنواعه ، تجارة بالتجزئة والجملة بكل أنواعها ، الاستيراد والتصدير بكل أنواعه ، نشاطات الخدمات بكل أنواعها بما في ذلك النقل بكل أنواعه، تخزين السلع والبضائع ، توزيع السلع والبضائع. رأس المال: (100.000 دج)، المقر: بلدية باب العسة تجزئة باب العسة الشطر 1 و 2 رقم 36 ولاية تلمسان ، المحل رقم 03 . المدة: 99 سنة. التسيير: السيد أفراس إلياس زكرياء، رقم السجل التجاري : 23/0265973 - 13/00 . المصفي : عين السيد أفراس إلياس زكرياء سيتم الإيداع القانوني لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية تلمسان.

الموثق
12.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة عين تاملس
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا و في أول درجة حضوريا، في الشكل : قبول إعادة السير في دعوى بعد انجاز الخبرة. في الموضوع إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2024-10-20 فهرس رقم 24/3001 و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور علو الحبيب و المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024-12-15 تحت رقم 24/1100 و بالنتيجة الحكم بالحجز على المرجع ضده بن قريش العربي المولود بتاريخ 1993-04-09 بماسرة ابن محمد و دحمان بنونة علو عقد ميلادها 318 وتعيين المرجع اخوه بن قريش الحاج مقمدا عليه لرعايته وإدارة شؤونه القانونية والعقيلة والإدارية بدلا عنه، مع أمر ضبط الحالة المدنية لبلدية ماسرة بالتأثير بالفتتاح التقديم والحجز على عقد شهادة ميلاد المحجور عليه و ذلك يسعى من النيابة. الزام المرجع بنشر منطوق هذا الحكم في احدى الجرائد اليومية الوطنية باللغة العربية للإعلام وتحمله المصاريف القضائية. بدأ صدر هذا الحكم وأفصح عنه جهارا بالجلسة العالية المنعقدة بتاريخ اليوم والشهر والسنة المذكورين اعلاه واصحته أمضى عليه كل من الرئيس امين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
12.07.2025

الديوان العمومي للمحاضرة القضائية لدى محكمة مستغانم بلقوتى زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغانم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
ليبع منقولات بالمزاد العلني
ويطلب من السيد: البنك الوطني الجزائري وبنك 871 مستغانم. العنوان : مستغانم. ضد الشركة ذات المسؤولية المحدودة كليك دو بي غومستك بلخروبي الممثلة من قبل مسيرها بلخروبي عبد الرحمن. العنوان: نهج ولد عيسى بقباس - مستغانم. بناء على أمر بالحجز على منقول الصادر عن محكمة مستغانم مكتب الرئيس المورخ في 2023/08/24 تحت رقم الترتيب 23/00694 والمتضمن : أمر بحجز بيع منقول مبروك. نحن الأستاذة بلقوتى زهرة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الكائن مكتبها بحي 100 مسكن ع ب رقم 04 مستغانم. تعلن عن بيع منقول بالمزاد العلني وذلك بتاريخ 2025/07/20 على الساعة 12:00 بمكتب المحاضرة القضائية الكائن بالمعنوان المذكور اعلا. التحين : العقد المتعلق في
المسح الضوئي 64 coupes type incisive et marque philips
1- scanner 2- table de radiologie telecommande type levia marque primax
3- table de radiologie avec 02 captures type riveria marque primax
طولة الأتعة 02 مستعترات النوع ريفيرا العلامة بريماكس
4- echodoppler type: affiniti 50 marque philips
5- appareil de mammographie type microdose marque philips
جهاز التصوير الشعاعي النوع جرة نيفة ميرونوس العلامة التجارية فيليب
السعر الافتتاحي : حدد السعر الافتتاحي لتحدد المحجور بمبلغ إجمالي قدره 121.480.000 دج مائة وواحد وعشرون مليوناً وأربعمائة وثمانون ألف دينار جزائري
مقسمة كما يلي : 1- المسح الضوئي 64 النوع استيفيد العلامة التجارية فيليب بمبلغ 65.593.000 دج. 2- طولة الأتعة بالتكم عن بعد النوع نيفيا العلامة التجارية بريماكس بمبلغ 23.775.000 دج. 3- طولة الأتعة 02 مستعترات النوع ريفيرا العلامة بريماكس بمبلغ 6.300.000 دج. 4- إزواجية البكو. النوع الفيتي 50 العلامة التجارية بريماكس فليب بمبلغ 5.375.000 دج 2x = 10.750.000 دج. 5- جهاز التصوير الشعاعي النوع جرة نيفة ميرونوس العلامة التجارية فيليب بمبلغ 15.062.000 دج. حسب الفقرة المنجزة من طرف الغير بورحلة مصطنعي والمودع بتاريخ 2024/02/25.
المحاضرة القضائية.
12.07.2025

الديوان العمومي للمحاضرة القضائية لدى محكمة مستغانم
الأستاذة بلقوتى زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغانم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 748 من ق ا م ا.
ويطلب من السيد: الشركة الوطنية للتسويق وتوزيع المواد البترولية نفطال NAFTAL - شركة عمومية ذات أسهم. العنوان : طريق الكثبان ص ب رقم 73 الشارقة الجزائر العاصمة. ضد السيد: لندن عبد الله. العنوان : حي الحدائق عين النويصي مستغانم. تنفيذاً للأمر بالحجز على عقار المورخ في 2023/05/16 رقم الترتيب 23/00232. بناء على شهر الأمر بالحجز بالمحافظة العقارية في 2023/05/17 حجم 03 رقم 71. بناء على عقد رهن رسمي صادر عن مكتب التوثيق الأستاذ ميمون محمد الأمين المورخ في 2017/05/08 و 04/27 في الممهور بالصيغة التنفيذية. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/07/15 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التحين : قطعة أرض فلاحية مساحتها واحد هكتار وأربعة آر وثمانية وثلاثون سنتيوار بها ممر 401 آر 04 أو 38 سن قسم 08 مجموعة ملكية 158. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 6.810.795.00 دج ستة ملايين وثمانمائة وعشرة ألف وسبعمائة وخمسة وتسعون جزائري بعد إقصاء العشر.

المحاضرة القضائية.
12.07.2025

الديوان العمومي للمحاضرة القضائية لدى محكمة مستغانم
الأستاذة بلقوتى زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغانم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 748 من ق ا م ا.
ويطلب من السيدة بريد الجزائر ممثلا من طرف مديره، العنوان : مستغانم. ضد السيد: زيتوني سيد احمد ، العنوان : 07 في مروان استيدية مستغانم. تنفيذاً للقرار الصادر عن القسم الغرفة المدنية لمجلس قضاء مستغانم بتاريخ 2010/11/22 تحت رقم الفهرس 10/01245 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 11/238 المؤرخة في 2011/04/25. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/07/29 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التحين : الحصة الشائعة من المسكن الفردي الكائن بشوارع سي مروان رقم 07 استيدية متمثل في منزل فردي يتكون من 06 غرف ، مطبخ ، ساحة ، حمام ، مرحاض ، والمقدرة ب 81 متر مربع من المساحة الكلية للمقار ونسبة 72/14 جزء مؤخوذة من المساحة الباقية المقتردة ب (354 م) مجموع الأرض المشيد عليها بالمغة مساحتها أربعمائة وخمسة وثلاثون متر مربع (435 م²) قسم 28 مجموعة ملكية 31. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ قدره : ثلاثة مليون وأربعمائة وتسعة وخمسون ألف وستمئة وتسعة وأربعون دينار وخمسة وستون سنتيم 3.459.649,65 دج بالنسبة لمساحة 81 م² ومبلغ (3.612.700.00 دج) بالنسبة لنسبة 72/14 من باقي المساحة بمجموع مبلغ 6.365.114.69 دج ستة مليون وثلاثمائة وخمسة وستون ألف ومائة وأربعة عشرة دينار وتسعة وستون سنتيم في مرحلة العروض لمن تقدم بأي عرض.

المحاضرة القضائية.
12.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا : في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال ، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 18-02-2025 تحت رقم فهرس 2025-00978 و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل الطبيب غزو الحبيب المودع لدى أمانة ضبط المحكمة وبالنتيجة الحكم بالحجز على المدعي عليها غزالي زهرة المولودة بتاريخ 1985-02-03 سيرات مع تعيين المدعي غزالي بن ذهيبة مقمدا عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضبط الحالة المدنية لبلدية سيرات بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور اعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/أمين الضبط
12.07.2025

الديوان العمومي للمحاضرة القضائية لدى محكمة مستغانم
الأستاذة بلقوتى زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغانم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 748 من ق ا م ا
ويطلب من السيد: قوعيش جمال الدين. العنوان : شارع بلودان عبد القادر رقم 05 مستغانم. ضد السيد: بن عومر عبد العزيز المهدي، العنوان : 49 شارع عمارة حميدة مستغانم - مستغانم تنفيذاً بالحجز على منقول الصادر عن رئيس محكمة مستغانم المورخ في 2025/01/21 تحت رقم الترتيب 25/00028 والمتضمن الأمر بالحجز على الأموال المنقولة القابلة للحجز المتواجدة بدائرة اختصاص المحكمة المملوكة للمدين بن عومر عبد العزيز. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/07/20 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التحين : مجموعة قطع غير مختلفة 06 غلب من الفرامال(plaquettes de frein a disque) 02 غطاء عجلاتسيارات enjoliveur de roue) اضواء خلفية للسيارات مضخة ماء للسيارات. السعر الافتتاحي الثمن الأساسي للبيع لا يقل عن قيمة الدين طبق لنص المادة 706 الفقرة الأخيرة من ا م ا والمقدر ب 80.000 دج ثمانون ألف دينار جزائري. اذا لم يحصل البيع في التاريخ المعين في الإعلان لضعف العروض أو قلة المزايدين تباع الأموال لمن يقدم أعلى عرض وبأي لمن طبقا لنص المادة 712 من ق ا م ا في جلسة البيع اللاحقة.

المحاضرة القضائية.
12.07.2025

الديوان العمومي للمحاضرة القضائية لدى محكمة مستغانم
بلقوتى زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغانم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
ليبع منقولات بالمزاد العلني
ويطلب من السيد المؤسسة الوطنية للمنتجات المنجمية غير الحديدية والمواد التالعة أيونوف وحدة إزيو الممثلة بمديرها العام العنوان ب : 98 BP سيد بي ببي وهران والتي اختارت مكتبنا كموطن مختار لمباشرة إجراءات التفتيش. ضد : شركة ذات مسؤولية المحدودة المسماة SMTRA الممثلة بمسيرها. العنوان المنطقة الصناعية فزانة مستغانم. أمر بالحجز على منقول الصادر عن محكمة رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم المورخ في 2024/10/23 تحت رقم الترتيب 24/000359. بناء على الحكم الصادر عن القسم التجاري لدى محكمة وهران المورخ في 2023/01/16 فهرس رقم 23/00310 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 2023/12/16 المؤرخة في 2023/12/17. نحن الأستاذة بلقوتى زهرة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الكائن مكتبها بحي 100 مسكن ع ب/ب رقم 04 مستغانم. تعلن عن بيع منقول بالمزاد العلني وذلك بتاريخ 2025/07/20 على الساعة 12:30 بمكتب المحاضرة القضائية الكائن بالمعنوان المذكور اعلاه. التحين : La Machine A Coffrage Glissant آلة رصف القوالب الإنزلاقية، آلة اشغال تحمل رقم التسجيل 48-01039-042، آلة اشغال تحمل رقم التسجيل 042-02822-042-31 المرمكة الحاملة لرقم التسجيل 04753-308-27. السعر الافتتاحي: الثمن الأساسي للبيع لا يقل عن قيمة الدين طبقا لنص المادة 706 من ق ا م ا والمقدر ب 446.372.395,07 دج.
المحاضرة القضائية.
12.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحاضرة القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناء على الحكم الصادر عن محكمة سيدي علي
قسم العقاري بتاريخ 2024/12/16 تحت رقم الفهرس 02609 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 324 المؤرخة في 2025/04/17. تعلن الأستاذة الوالي زهرة محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/07/14 بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للعقار الآتي تعيينه: التحين مسكن فردي كائن بسيدي لخضر مركز قسم 51 مجموعة ملكية 22 مساحته 410 متر مربع. السعر الافتتاحي: مبلغ 25.128.000 دج. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الإتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة اعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
12.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحاضرة القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناء على الحكم الصادر عن محكمة سيدي علي قسم العقاري بتاريخ 2024/12/16 تحت رقم الفهرس 02609 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 324 المؤرخة في 2025/04/17. تعلن الأستاذة الوالي زهرة محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/07/14 بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للعقار الآتي تعيينه: التحين: قطعة أرض ذات طابع فلاحى كائنة بدوار الطراشنية بلدية تازقايت مساحتها 17 ار و 64 سنتيوار قسم 01 مجموع ملكية 134. السعر الافتتاحي مبلغ 524.790.00 دج. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الإتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة اعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
12.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحاضرة القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناء على الحكم الصادر عن محكمة سيدي علي قسم العقاري بتاريخ 2020/02/17 تحت رقم الفهرس 20/00312 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 490 المؤرخة في 2023/05/31. تعلن الأستاذة الوالي زهرة محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/07/14 بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للعقار الآتي تعيينه: التحين: حق الامتياز في حدود 6/1 من قطعة أرض ذات طابع فلاحى سيدي لخضر مساحتها 46 هكتار و 70 ار. السعر الافتتاحي: مبلغ 9.800.000 دج. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الإتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة اعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
12.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحاضرة القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناء على الحكم الصادر عن محكمة سيدي علي قسم العقاري بتاريخ 2024/12/16 تحت رقم الفهرس 02609 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 324 المؤرخة في 2025/04/17. تعلن الأستاذة الوالي زهرة محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/07/14 بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للعقار الآتي تعيينه: التحين: قطعة أرض ذات طابع فلاحى كائنة بدوار الطراشنية بلدية تازقايت مساحتها 01 هكتار 56 ار و 58 سنتيوار قسم 01 مجموع ملكية 122. السعر الافتتاحي مبلغ 4.680.255.00 دج. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الإتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة اعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
12.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحاضرة القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناء على الحكم الصادر عن محكمة سيدي علي قسم العقاري بتاريخ 2024/12/16 تحت رقم الفهرس 02609 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 324 المؤرخة في 2025/04/17. تعلن الأستاذة الوالي زهرة محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/07/14 بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للعقار الآتي تعيينه: التحين: قطعة أرض ذات طابع فلاحى كائنة بدوار الطراشنية بلدية تازقايت مساحتها 28 ار و 74 سنتيوار قسم 01 مجموع ملكية 128. السعر الافتتاحي مبلغ 488.580.00 دج. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الإتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة اعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
12.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحاضرة القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناء على الحكم الصادر عن محكمة سيدي علي قسم العقاري بتاريخ 2024/12/16 تحت رقم الفهرس 02609 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 324 المؤرخة في 2025/04/17. تعلن الأستاذة الوالي زهرة محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/07/14 بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للعقار الآتي تعيينه: التحين: قطعة أرض ذات طابع فلاحى كائنة بدوار الطراشنية بلدية تازقايت مساحتها 39 ار و 87 سنتيوار قسم 01 مجموع ملكية 129. السعر الافتتاحي مبلغ 667.590.00 دج. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الإتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة اعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
12.07.2025

Eviter des sorties aérées avec un risque d'intoxication

Attention aux produits à la limite de la péremption ou «non conservés»

Par B.Kamel

Comment éviter un risque d'intoxication alimentaire pendant une saison de forte chaleur? Et quels conseils à suivre? D'habitude, les consommateurs accros aux sorties en plein jour ou en nocturne observent des haltes au niveau des commerces dédiés, pour se désaltérer boire ou manger. Mais souvent, ils ne se soucient guère de l'origine des boissons, casse-croûtes ou autres crèmes qu'ils ont tendance à consommer à frénésie ou avec une certaine cadence, pendant la saison estivale. Il n'est un secret pour personne que l'hygiène élémentaire, entrant dans la qualité des produits de consommation et plus proprement dit lorsqu'il s'agit de produits dits périssables comme les laits, les fromages, les crèmes glacées, les yaourts etc...

Les sorties aérées de désaltération en famille et la consommation et l'hygiène alimentaire ne devraient en aucun cas être dissociées; ces dernières années, un nouveau comportement s'est amplifié chez les vendeurs de produits périssables mis sur les étals surtout quand on sait pertinemment que certains de ces produits dont il en reste que quelques jours de leur péremption, attirent une certaine clientèle alléchée par les prix qui forcément, sont nettement moins chers que les produits d'origine ou qui expirent dans deux, trois jusqu'à six mois par exemple. Le cas de desserts yaourts, fromages ou boissons de jus ou de gaz est assez édifiant pour réveiller les consciences et sensibiliser sur les dangers d'une telle pratique qui consiste à acheter des produits dont la péremption touche à sa fin. Pour autant, il paraît navrant que les consommateurs cèdent à cette pratique, croyant naïvement juste d'engranger quelques sous d'économie mais c'est sans compter sur les conséquences sur le plan de leur santé.

«Est-ce que les bouteilles et les sachets en plastique nécessitent une fiche technique?»

Le wali exacerbé par la situation de certaines résidences universitaires

Par B.Habaib

C'est la sempiternelle question posée par le wali d'Oran, Samir Chibani, à l'issue de la présentation vidéo d'un exposé sur la situation de certaines résidences universitaires à Oran, lors des travaux de la dernière session d'APW suite aux multiples carences constatées dans le domaine de la maintenance, de l'étanchéité et des infiltrations d'eaux notamment. La situation des résidences universitaires est marquée également par une offre limitée par rapport à la population estudiantine actuelle qui avoisine, selon des chiffres récents, les 90.000 étudiants au niveau des trois universités de Belgaid (25.000 étudiants), Sénia (23.000) et USTO (33.000), ce

qui, a priori, nécessiterait à court terme le lancement de travaux de réhabilitation pour entamer mieux la prochaine rentrée universitaire 2025-2026, ou le cas échéant, la construction d'autres résidences. Il s'agit là d'un autre facteur dû à une surpopulation universitaire à l'échelle locale suite aux admissions et inscriptions d'étudiants sans cesse croissantes à partir de plusieurs wilayas limitrophes, au moment où la capacité d'accueil des résidences s'avère réduite. Le wali qui s'est attablé sur tous ces problèmes n'a pas pour autant ménagé ses critiques sur la gestion. «Il y a certes des problèmes qui sont objectifs mais il y a d'autres qui incombent à la gestion ce qui est inadmissible, comme le cas de l'absence de la maintenance ou de réhabilitation de l'étanchéité pour éviter les infiltrations d'eau dans les murs et les toits des pièces» a-t-il regretté de le dire. Se demandant s'il faudrait changer de gestion, il rappellera dans le même registre que «quatre directeurs ont été changés en une semaine dans une cité universitaire à Sidi Bel Abbès» faisant remarquer que le problème est dû aussi à l'instabilité dans les structures universitaires». Concernant le dossier de réhabilitation de trois résidences, le coût serait évalué à 1,28 milliard de DA au moment où l'on parle d'un montant estimatif de 4, 5 milliards de DA afin d'améliorer la situation de toutes les résidences existantes d'une manière générale dans le but d'accueillir les étudiants dans des conditions d'hébergement dignes de ce nom.

Eau potable pour la partie Est de la wilaya d'Oran

Vers l'alimentation à partir de l'usine de dessalement de Cap Blanc

Plusieurs actions de renforcement des branchements pour alimenter en eau potable la partie Est de la wilaya d'Oran à partir de l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc ont été lancées, récemment, a-t-on appris auprès de la direction de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR). Il s'agit de renforcer les branchements et les canalisations pour alimenter une partie d'Oran est en eau dessalée, à partir de l'usine de Cap Blanc et pour pallier au manque des ressources en cas d'arrêt programmé ou de panne de l'usine de dessalement d'El Mactaâ ou du système MAO (Mostaganem-Arzew-Oran), a indiqué à l'APS le directeur de distribution de la SEOR, Houari Khodja. La capacité de production de l'usine de Cap Blanc a atteint, selon ce même responsable, 220.000 mètres cubes par jour, ce qui permet une bonne alimentation dans la partie ouest, et la SEOR travaille à faire bénéficier également la partie est de la wilaya de la production d'eau de l'usine, a fait savoir le même responsable.



ble. Plusieurs quartiers bénéficieront de ce renforcement, à partir de l'Ouest de la ville d'Oran, et ce, jusqu'aux communes de la daïra de Bir El-Djir (Est), a-t-il précisé. La progression de la production de l'usine de Cap Blanc, jusqu'à atteindre sa capacité maximale, qui est de 300.000 mètres cubes/jour, prévue vers la fin du mois juillet en cours, permettra ainsi de sécuriser durablement l'alimentation en eau potable, non seulement dans la partie ouest, notamment les

communes des daïras de Boutlelis et Aïn El-Turck, mais également quelques communes d'Oran-est. Pour rappel, l'usine de Cap Blanc a été inaugurée, en février 2025 par le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune. Il s'agit d'un projet stratégique visant à sécuriser l'AEP dans la wilaya d'Oran, avec un impact indirect sur cinq wilayas de l'Ouest du pays, à savoir Aïn Temouchent, Sidi Bel-Abbès, Relizane, Mostaganem et Mascara.

Le ministre de l'Industrie à Oran

Des infrastructures industrielles prometteuses pour répondre aux besoins nationaux

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a souligné, mercredi, qu'un certain nombre d'infrastructures industrielles inaugurées ou inspectées dans la wilaya d'Oran sont "prometteuses" et devront contribuer à répondre aux besoins nationaux. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail et d'inspection, le ministre a souligné que ces infrastructures industrielles permettront de réduire la facture des importations tout en orientant l'excédent de production vers l'exportation. Il a ajouté que cette démarche s'inscrit dans le cadre du nouveau cap de la politique industrielle nationale, qui vise à encourager le produit local et les exportations. Lors de cette visite, le ministre a notamment inauguré l'usine NDWI, spécialisée dans la fabrication de meubles, cuisines et portes, située dans la commune d'El Kerma. L'usine affiche une capacité de production actuelle de 2.000 unités de portes intérieures et 1.200 unités de meubles et cuisines, selon ses responsables. A la zone d'activités de Hassi Benokba, le ministre a visité l'usine Martur, spécialisée dans la fabrication de sièges de véhicules. Il a été précisé sur place que les premiers sièges seront produits, à la fin juillet, pour le compte de l'usine automobile Stellantis-Fiat de Taffraoui (Oran). Les responsables de l'usine ont indiqué que la production atteindra l'équivalent de 250 véhicules/jour d'ici fin 2025, et que les effectifs passeront de 120 à 500 employés fin 2026. Ghrieb a également inauguré, à Bethioua, une nouvelle unité de production de carton ondulé, relevant de la société Général Emballage, destinée à renforcer les capacités de production de cet emballage essentiel pour les secteurs industriel et agricole. La capacité globale de production de cette entreprise atteint 60.000 tonnes par an. Par ailleurs, le ministre a supervisé la remise en service d'une unité de production et de revêtement de tubes spiralés soudés, relevant de l'entreprise publique ALFAPIPE, également située à Bethioua, et réhabilitée en 2023. Toujours à Bethioua, il a inauguré une unité de production de tôles et de barres de fer appartenant à l'usine LAMOA, avant de se rendre à l'usine sidérurgique Tosyali, où il a inspecté une unité de production de tôles d'acier pour l'industrie automobile, dont la mise en service est prévue pour 2026.

Trafic international de véhicules

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé

Les services de police d'Oran ont démantelé, récemment, un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic international de véhicules et leur introduction sur le territoire national à l'aide de procédés frauduleux, avec l'arrestation de cinq individus, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction de la Sûreté de wilaya. La cellule de communication et des relations publiques a précisé dans un communiqué que dans le cadre de la lutte contre le crime organisé transfrontalier, en particulier les atteintes à l'économie nationale, le service régional de lutte contre le crime organisé (Ouest) à Oran a réussi à démanteler un réseau criminel international. Ce dernier faisait entrer des véhicules sur le territoire national depuis la Libye en usant de moyens frauduleux, notamment par la falsification des numéros de châssis et des documents administratifs. Ces véhicules étaient ensuite immatriculés dans plusieurs communes à travers différentes wilayas du pays, puis revendus dans d'autres wilayas pour tromper les services de sécurité. A l'issue d'une enquête approfondie menée sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Felaoucen (Oran), l'opération a permis le démantèlement complet du réseau, l'arrestation de cinq individus et la récupération de huit véhicules de différentes marques, présentant des falsifications au niveau de leurs châssis et documents administratifs. Deux de ces véhicules étaient utilisés dans les activités criminelles du groupe.

Tissemsilt
**Inauguration du nouveau
siège de la 16ème Unité
Républicaine de Sécurité**



En ce mois de mémoire et de fierté nationale, la wilaya de Tissemsilt a scellé une étape cruciale de son développement sécuritaire avec l'inauguration de la 16e Unité Républicaine de Sécurité (URS), une réalisation phare venue renforcer le maillage sécuritaire de l'intérieur du pays. Cette cérémonie solennelle, organisée à l'occasion du 63e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, a rassemblé de hautes autorités civiles, militaires et sécuritaires. M. Ilyes Beroui, Contrôleur de police et Directeur des Unités Républicaines de Sécurité, représentant du Directeur général de la Sûreté nationale, a présidé l'événement en compagnie de M. Fethi Bouzaid, wali de Tissemsilt, de l'Inspecteur régional de l'Ouest (Oran), ainsi que des représentants de la justice, de l'ANP, des élus, des membres de la société civile et de la famille révolutionnaire. Implantée sur un périmètre de 12 hectares dont 07 bâtis, cette unité républicaine est le fruit d'une vision sécuritaire à long terme. Avec une enveloppe globale de 1,261 milliard de dinars, le projet – inscrit en 2006 – a connu une relance déterminée ces dernières années, sous l'impulsion du wali Fethi Bouzaid, jusqu'à sa finalisation en 2025. Le complexe est équipé d'installations de pointe : un bloc administratif moderne, un amphithéâtre, une salle d'entraînement au tir, un réfectoire, des dortoirs spacieux et une salle de sport. L'objectif est clair : former un policier de nouvelle génération, préparé à répondre efficacement aux enjeux sécuritaires actuels, notamment la cybercriminalité et la sécurité numérique. S'exprimant à cette occasion, le wali de Tissemsilt, M. Fethi Bouzaid, a mis en lumière la portée multidimensionnelle de cette réalisation. Il a souligné le rôle central de la sécurité dans le développement local, saluant la coordination exemplaire entre les services de la police nationale et l'Armée nationale populaire. « Cette unité constitue un levier pour l'attractivité de notre territoire et la sérénité de nos citoyens. Elle incarne notre engagement à bâtir une wilaya stable, moderne et sécurisée », a-t-il déclaré. Le Chef de la sûreté de wilaya, M. Saci, a également salué l'engagement sans faille du wali, le félicitant pour son accompagnement rigoureux tout au long du projet : « Grâce à la vision claire et au suivi permanent du wali, cette unité n'est plus une promesse, mais une réalité au service de la population ».

**Une police républicaine,
citoyenne et résolument moderne**

Dans son allocution, le wali a réaffirmé la volonté de la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN) de forger une institution policière fidèle aux lois républicaines, mais aussi plus proche du citoyen. Il a exhorté les effectifs à continuer d'accomplir leur mission avec discipline, rigueur et patriotisme. Au-delà de l'aspect sécuritaire, cette structure aura un impact positif sur l'emploi, la formation des jeunes et la consolidation de la cohésion sociale dans la région. La coïncidence entre cette inauguration et la célébration du 5 juillet a donné à l'événement une symbolique profonde. « Notre Algérie... Héritage des martyrs et fierté des fidèles », telle est la devise gravée dans les cœurs et les esprits ce jour-là. Par cette nouvelle unité, Tissemsilt affirme son attachement aux valeurs de dignité, de fidélité et de souveraineté, dans une Algérie en pleine mutation, forte de ses institutions et confiante en son avenir.

ABDENOUR M.

Education à Mostaganem

**Des promesses non tenues exaspèrent
des retraités du secteur**

Par Charef Kassous

A Mostaganem, comme partout ailleurs, les droits de l'enseignant englobent un ensemble de garanties et de libertés qui lui sont reconnues dans sa vie professionnelle. Ces droits sont essentiels car encadrés par des lois servant à protéger l'éducateur contre d'éventuelles injustices. Dans la wilaya de Mostaganem, des femmes et des hommes ont donné une grande partie de leur vie à instruire, à éduquer et à construire des générations assurant à la société une évolution évidente. Des enseignants affrontant les aléas de l'isolement des zones reculées, de la pénibilité du transport mais surtout celle de la profession d'éduquer au quotidien, sont aujourd'hui placés dans les oubliettes. Selon certains anciens enseignants retraités de la wilaya de Mostaganem qui, depuis presque trois décennies, espèrent bénéficier d'une prime de mise à la retraite depuis l'année 2010 : une promesse non tenue qui exaspère ceux qui ont donné mais qui n'ont reçu rien au retour. Aujourd'hui retraités, plusieurs enseignants de la wilaya de Mostaganem réclament le versement de la prime unique de 250.000 DA, qui leur avait été promise en 2010, lors de leur départ à la retraite. Depuis, ces militants de l'éducation attendent toujours, oubliés malgré les sacrifices consentis. Approché par notre corres-



pondant, un cheikh, enseignant de langue arabe, assure qu'après 34 ans de service, il vit avec une pension dérisoire, sans avoir touché sa prime promise. « C'est humiliant », nous confie-t-il. Son témoignage fait écho à celui de nombreux collègues partis à la retraite entre 2006 à 2010, privés d'un droit duquel ont bénéficié d'autres enseignants ayant quitté le métier les années suivantes. Une dame, ex-enseignante, nous affirme que c'est injuste même si à l'époque la caisse des œuvres sociales était gelée, en rappelant que leurs dossiers, déposés dès 2012, sont restés dans les tiroirs. C'est injuste car elle ne s'explique pas les raisons pour lesquelles ceux partis en retraite des années 2011, 2012 ou 2013 ont perçu leurs primes et nous non. Ces victimes

d'une promesse non tenue ont lancé un appel via une pétition, adressée officiellement au ministre de l'Education nationale avec une copie au Premier ministre. En revanche, on apprend que dans d'autres wilayas, des déblocages similaires ont permis à d'anciens enseignants de percevoir cette prime. À Mostaganem, le problème est resté au niveau d'un dossier omis mais d'un droit bafoué. Aujourd'hui, les responsables du secteur doivent se pencher sur cette situation afin d'éviter de créer des précédents car ces professionnels de l'éducation doivent être honorés par le droit acquis. C'est ainsi qu'il y a lieu de rendre justice à ces enseignants car ces bâtisseurs de l'École Algérienne méritent du respect par l'acquisition de leurs droits.

Sidi Bel Abbès

Une mobilisation écologique exemplaire face à la canicule

Par Mohamed Nouar

Face à une vague de chaleur persistante et un déficit hydrique préoccupant, la Conservation des Forêts de la wilaya de Sidi Bel Abbès, en étroite collaboration avec des associations environnementales locales, déploie des efforts soutenus pour sauvegarder la biodiversité forestière. Cette initiative, caractérisée par une mobilisation interdisciplinaire et une ingéniosité pragmatique, illustre un engagement profond envers la préservation de la faune sauvage et des écosystèmes forestiers. La stratégie adoptée par la Conservation des Forêts transcende la simple gestion administrative pour

s'inscrire dans une démarche proactive de conservation. Des équipes d'agents forestiers, opérant dans l'ensemble des circonscriptions de la wilaya, sont activement engagées dans des opérations de terrain vitales. Ces actions se concentrent principalement sur le réapprovisionnement des bassins d'eau aménagés et le nettoyage des points d'eau naturels, des infrastructures critiques pour l'abreuvement de la faune sauvage et de l'avifaune. Un exemple éloquent de cette mobilisation est observable dans la circonscription de Sidi Ali Ben Youb. Face à la hausse drastique des températures et à la raréfaction des ressources hydriques, des sorties régulières sont organisées pour remplir les bassins de la forêt domaniale de Kountaïda. Cette intervention ciblée est essentielle pour atténuer l'impact du stress hydrique sur les populations animales locales. Dans la partie sud de la wilaya, au sein de la forêt de Taouazoune, située sur le territoire de la commune d'Oued Sebaa, les agents forestiers de la circonscription de Ras El Ma ont collaboré avec l'association "Amis de l'Environnement de Telagh". Leur action conjointe a permis le nettoyage et la remise en état des points d'eau, les transformant en sources d'approvisionnement fiables pour les animaux. Cette synergie entre l'administration publique et la société civile témoigne d'une compréhension partagée des enjeux écologiques. Parallèlement, une innova-

tion notable a été introduite dans la forêt de Toumiat, au nord de la région de Tanfoust, près de la commune de Mezaourou. Les agents de la circonscription des forêts de Telagh, en partenariat avec l'association "Amis de l'Environnement de Telagh" et l'association de chasse "El Hadjela El Abbassia", ont mis en place un système de goutte-à-goutte ingénieux. Des bouteilles d'eau, suspendues aux arbres, permettent un approvisionnement continu et régulé des oiseaux, minimisant le gaspillage et maximisant l'efficacité de l'hydratation. Cette approche créative illustre une capacité à adapter les solutions aux défis spécifiques du terrain. Ces efforts concertés, qui sont voués à s'étendre à la majorité des massifs forestiers de la wilaya, s'inscrivent comme une réponse immédiate et nécessaire à la vague de chaleur actuelle. Au-delà de l'urgence, ces initiatives soulignent une vision à long terme pour la préservation du patrimoine naturel de Sidi Bel Abbès. Elles mettent en lumière l'importance cruciale de la collaboration inter-sectorielle et de l'ingéniosité locale dans la gestion des défis environnementaux posés par le changement climatique. La Conservation des Forêts de Sidi Bel Abbès, par son action exemplaire, démontre qu'une gestion forestière efficace est intrinsèquement liée à la capacité d'innover et de mobiliser les forces vives de la communauté pour le bien commun de la nature.

Trafic des psychotropes
**Encore un dealer
de 42 ans arrêté**

Le trafic des psychotropes est en nette augmentation à Saida. Agissant sur information, les éléments de la BRI de la Sûreté de wilaya ont interpellé, en fin de cette semaine, un individu, âgé de 42 ans, en possession de 480 comprimés de psychotropes de marque Prégabaline et une somme d'argent, estimée à 17.500 DA et cela, suite à une perquisition effectuée dans le domicile parental. Présenté devant la Justice, le mis en cause a écopé de 05 ans de prison ferme et une amende de 100 millions de centimes.

OULD OGBAN

Sétif

Le DGSN inaugure des structures opérationnelles de police

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a procédé, mercredi, à l'inauguration de plusieurs structures opérationnelles de police dans la wilaya de Sétif, et ce à l'occasion des célébrations marquant le 63e anniversaire de l'Indépendance, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Cette visite s'inscrit dans le cadre de la poursuite des visites de terrain effectuées par le DGSN aux Sûretés de wilayas, précise la même source. Ainsi M. Badaoui a effectué une visite de travail aux services de Sûreté de la wilaya de Sétif, au cours de laquelle il a inauguré des structures opérationnelles de police, en compagnie du wali de Sétif, M. Mustapha Limani et en présence des autorités locales, civiles, militaires et judiciaires", ajoute la même source. "Le programme de visite a débuté par l'inauguration et la mise en service du siège de la Sûreté de daïra de Guenzet, considéré comme une pierre supplémentaire dans le processus de consolidation de la sécurité des citoyens et de renforcement de la présence sur le terrain des services de la Sûreté nationale", selon le communiqué. A cette occasion, le DGSN a reçu des explications tech-



niques sur la nouvelle structure de sécurité, avant d'inspecter ses différents services, en commençant par la salle d'accueil, où il a mis l'accent sur la nécessité de prendre en charge les préoccupations des citoyens et de la fourniture d'un service public qui répond à leurs attentes et renforce les liens de communication avec eux", poursuit la même source. M. Badaoui, qui était accompagné de Monsieur le procureur de la République territorialement compétent, a également pris connaissance des conditions et normes juridiques adoptées pour l'équipement des salles de garde à vue. Il a, à cette occasion, donné des instructions strictes quant au respect scrupuleux des

droits des personnes placées en garde à vue, conformément aux dispositions du code de procédure pénale. Par la suite, il a inauguré un hôtel de police relevant de la Sûreté de daïra, baptisé du nom du martyr du devoir national feu "Akroum Noureddine". Au chef-lieu de la wilaya, ajoute le communiqué, le DGSN a inauguré le nouveau siège de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), une infrastructure constituant un apport qualitatif au dispositif de lutte la criminalité sous toutes ses formes. Réalisée selon des spécifications et normes modernes, cette structure vise à renforcer les capacités opérationnelles des services spécialisés".

El Tarf

Production prévisionnelle de plus de 6.700 qx de graines de tournesol

Une production de 6.727 quintaux (qx) de graines de tournesol, matière première pour l'extraction d'huiles végétales, est attendue dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya. La récolte s'effectuera fin juillet sur une superficie cultivée de 448,5 hectares à travers les communes de Besbas, de Chbaïta-Mokhtar, de Zerizer, de Boutheldja, d'Ain El As-sel et de Ben M'hidi, pour un rendement moyen de 15 quintaux par hectare, a indiqué, à l'APS, le chef du bureau de la vulgarisation et de l'information de la DSA, Chemseddine

Mekdiche. La DSA a engagé, au début de la saison agricole 2024-2025, un programme d'action comprenant des campagnes de sensibilisation de tous les partenaires afin d'attirer le plus grand nombre d'agriculteurs vers ce type d'agriculture "prometteuse", a-t-il ajouté. Il a rappelé, dans ce contexte, que les campagnes de sensibilisation ont porté essentiellement sur les incitations décidées par l'Etat aux agriculteurs impliqués dans cette culture, dont une prime de production de 3.000 dinars par quintal produit, accordée aux producteurs individuels, aux exploitations agricoles et aux entreprises économiques engagées

dans cette filière. A ces incitations s'ajoutent une prime de transfert du produit (500 dinars par quintal) au profit des transformateurs, et une subvention pour l'achat d'engrais de 50%, a précisé la même source, notant que les producteurs qui atteignent un rendement de 30 quintaux par hectare bénéficieront de semences gratuites. Toutes ces mesures incitatives visent à relancer cette filière agricole stratégique dans cette wilaya frontalière, a expliqué M. Mekdiche, soulignant que la production de graines de tournesol se caractérise par de nombreux avantages, dont la production d'huile de table et d'aliments de bétail.

Ghardaïa

Inauguration du nouveau siège de la 1ère sûreté urbaine de Guerrara

Le nouveau siège de la 1ère Sûreté urbaine de la daïra de Guerrara (nord de Ghardaïa), a été inauguré mercredi, dans le sillage des festivités marquant la célébration du 63e anniversaire de la fête de l'indépendance et de l'anniversaire de la création de la Police algérienne. La cérémonie inaugurale a été présidée par l'inspecteur régional de Police Sud-est, représentant du directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), en compagnie du wali de Ghardaïa, Abdallah Abi-Nouar, et des autorités locales de la wilaya, et des membres de la famille révolutionnaire. Cette structure vient répondre aux attentes du citoyen pour le renforcement de la sécurité et la protection des personnes et de leurs biens, en sus d'autres prestations



numérisées devant raffermir la relation citoyen-Police, a-t-on souligné. Venant étoffer les structures policières déployées à travers le territoire de la wilaya, la nouvelle sûreté urbaine occupe une superficie de 1.560

m2, dont 463 m2 bâtis, englobant un bloc administratif, dix (10) bureaux, une salle d'avocat et deux salles de garde à vue, en plus de quatre (4) logements de fonction, selon les explications fournies.

Ain M'lila

Début du stockage de 3.000 T de pomme de terre de saison

Le stockage de 3.000 tonnes de pomme de terre de saison a été entamé au niveau de l'unité d'Ain M'lila (wilaya d'Oum El Bouaghi) relevant des Magasins généraux de froid (MAG) de Skikda, a-t-on indiqué jeudi à la direction locale des services agricoles. Cette quantité de pomme de terre récoltée au titre de l'actuelle saison agricole 2024-2025 est acheminée de plusieurs wilayas dont El Oued, El Tarf et Oum El Bouaghi, a précisé à l'APS l'inspecteur de la santé végétale de cette direction, Abdelouahab Boufar. L'objectif du stockage de la pomme de terre de saison dans des chambres froides est d'en réguler les prix sur le marché et assurer la disponibilité de ce produit agricole de large consommation durant les périodes de pénuries outre l'encouragement des agriculteurs à produire en leur garantissant commercialisation et entreposage des récoltes, a noté le même cadre. Selon la même source, il a été procédé à l'unité d'Ain M'lila de MAG Skikda au stockage de plus de 280 tonnes d'ail dans le cadre d'une convention avec une coopérative privée et les quantités d'ail entreposées par la même coopérative devront augmenter à 600 tonnes.

Batna

Ouverture des 1ères journées de médecine ORL à l'hôpital d'Ain Touta

Les premières journées chirurgicales de médecine oto-rhino-laryngologie (ORL) se sont ouvertes dimanche à l'établissement public hospitalier d'Ain Touta, dans la wilaya de Batna. Ces journées qui se poursuivront au 17 juin courant verront la réalisation de plus de 80 interventions chirurgicales au profit de patients des diverses régions de la wilaya, notamment les enfants des communes de Maafa, d'Ouled Aouf, de Béni Fedala et d'Ain Touta relevant de la daïra d'Ain Touta, a précisé à l'APS Noureddine Nefissi, directeur de cet EPH. Ces interventions sont supervisées par un staff médical spécialisé de l'EPH Houas Salah de la ville de Batna assisté par un staff médical et paramédical de l'EPH d'Ain Touta, a précisé le même responsable. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du rapprochement des prestations sanitaires des citoyens, a souligné M. Nefissi qui a relevé que faute de médecins ORL à l'EPH d'Ain Touta, une convention a été signée avec l'EPH Houas Salah de la ville de Batna pour effectuer des opérations chirurgicales dans cette spécialité.

Constantine

100 millions DA pour la réhabilitation de CEM et de lycées

La wilaya de Constantine a mobilisé une enveloppe financière estimée à 100 millions DA pour la réalisation de travaux de mise à niveau de plusieurs établissements d'enseignement moyen et secondaire, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. L'opération concerne des établissements scolaires des paliers moyens et secondaire situés dans diverses communes de la wilaya, a indiqué la cellule de communication de la wilaya qui a fait part de l'importance de l'opération dans l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves. Selon la même source, les établissements scolaires devant bénéficier de travaux de réhabilitation dans le cadre de cette opération seront sélectionnés sur la base de rapports concernant leurs état et les besoins exprimés. L'initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat visant à assurer un cadre de scolarisation agréable pour un rendement meilleur, a fait savoir la même source précisant qu'il sera procédé dans le cadre de cette opération à la dotation des établissements scolaires concernés de tous les moyens pédagogiques nécessaires. Parallèlement, la wilaya de Constantine a lancé au titre de l'exercice 2025 dans le cadre des efforts consentis en matière d'amélioration des conditions de scolarisation, un projet de réalisation de 200 cantines scolaires à travers plusieurs établissements, a-t-on indiqué.

ES Sétif

L'Allemand Antoine Hey, nouvel entraîneur

Le technicien allemand Antoine Hey, 55 ans, est le nouvel entraîneur de l'ES Sétif (Ligue 1 Mobilis de football), a annoncé, lundi, Idris Kedidah, chargé de la communication du club-phare des Hauts plateaux, dans une déclaration à l'APS. Le nouveau coach de la formation sétifienne devait signer son contrat en début d'après-midi, a ajouté M. Kedidah sans toutefois préciser la durée de l'engagement du technicien allemand qui remplace ainsi l'entraîneur tunisien Nabil El Kouki, démissionnaire. Antoine Hey qui avait notamment porté, en tant que joueur, les couleurs des Grasshoppers de Zurich (Suisse), du Fortuna Düsseldorf et du SC Fortuna Cologne (Allemagne), a été sélectionneur de nombreuses équipes nationales, en particulier en Afrique et en Asie (Lesotho, Gambie, Libéria, Kenya et Birmanie, entre autres). Dans le cadre de la réorganisation de son effectif en vue de la saison



2025-2026, l'ES Sétif (Ligue 1 Mobilis de football), a annoncé ce lundi le départ de sept joueurs, dont cinq d'entre eux arrivent en fin de contrat. Ainsi, les contrats d'Abdelmoumen Chikhi, Amir Nouri, le Malien Moriba Diarra, Drice Chaâbi et Abderrazak Mohra, ne seront pas renouvelés, alors que le Nigérian Augustin Tun-

de Oladapo et le Béninois Kossi Rodrigue, « ont convenu avec la direction de rompre leur engagement contractuel à l'amiable », précise la même source. » La direction du club exprime sa reconnaissance envers ces joueurs pour leur engagement et les efforts fournis durant leur passage, tout en leur souhaitant succès et réussite dans la suite de leur parcours professionnel », souligne le communiqué. Dans le cadre des récentes réformes annoncées, l'ESS a désigné le Dr Azzedine Arab, en tant que nouveau directeur sportif de l'équipe première, alors que l'ancien joueur de l'équipe, Lazhar Hadj Aïssa (41 ans), a été chargé de dénicher des talents. L'ES Sétif a terminé la saison 2024-2025 à la 5e place, en compagnie du Paradou AC, avec 41 points chacun. Les coéquipiers d'Akram Djahnit ont même concédé un triste record : cinq défaites consécutives, une première dans l'histoire du club en Ligue 1.

Ligue 1 Mobilis 2025-2026

La Ligue dévoile les dates de la compétition

La Ligue de football professionnel (LFP) a publié jeudi les dates des trente (30) journées du championnat de Ligue 1 Mobilis, dont le coup d'envoi sera donné le jeudi 21 août et la dernière journée est prévue pour le samedi 16 mai 2026. Les journées du championnat de Ligue 1 Mobilis se dérouleront les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine. La phase aller du championnat de Ligue 1 prendra fin le 29 novembre avec le déroulement de la 15e journée, tandis que la manche retour débutera le 8 janvier et prendra fin le 16 mai 2026.

Phase aller

1ere journée: Jeudi 21, vendredi 22 et samedi 23 août
2e journée : Jeudi 28, vendredi 29 et samedi 30 août
3e journée: Jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 septembre
4e journée: Jeudi 11, vendredi 12 et samedi 13 septembre
5e journée: Jeudi 18, vendredi 19 et samedi 20 septembre
6e journée: Jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 septembre
7e journée: Jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 octobre
8e journée: Jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 octobre
9e journée: Jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 octobre
10e journée: Jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25 octobre
11e journée: Jeudi 30, vendredi 31 octobre et samedi 1er

novembre

12e journée: Jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 novembre
13e journée: Jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 novembre
14e journée : Jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22 novembre
15e journée : Jeudi 27, vendredi 28 et samedi 29 novembre

Phase retour

16e journée : Jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 janvier
17e journée: Jeudi 15, vendredi 16 et samedi 17 janvier
18e journée: Jeudi 22, vendredi 23 et samedi 24 janvier
19e journée: Jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 février
20e journée: Jeudi 26, vendredi 27 et samedi 28 février
21e journée: Jeudi 5, vendredi 6 et samedi 7 mars
22e journée : Jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 mars
23e journée: Jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 mars
24e journée: Jeudi 26, vendredi 27 et samedi 28 mars
25e journée: Jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 avril
26e journée: Jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 avril
27e journée: Jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 avril
28e journée: Jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25 avril
29e journée : Jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 mai
30e et dernière journée : Jeudi 14, vendredi 15 et samedi 16 mai

CR Belouizdad

Rachid Oukali élu nouveau président du Conseil d'administration



Le club de football de Chabab de Belouizdad (CRB) a annoncé dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, l'élection de Rachid Oukali, nouveau président du Conseil d'administration de la Société sportive par actions du CR Belouizdad (SSPA/CRB), lors de la réunion tenue mardi au siège social du Club à Alger. "A la majorité absolue, le Conseil a élu M. Rachid Oukali

en qualité de Président du Conseil d'Administration du CR Belouizdad. Cette désignation intervient dans un esprit de responsabilité et de continuité pour ce club historique du football algérien.", peut-on lire dans le communiqué du CRB. Le Conseil d'administration a tenu à remercier chaleureusement M. Mahdi Rabhi pour son engagement sincère et les efforts considérables qu'il a consacrés au service du club. Mahdi Rabhi a annoncé dimanche sa démission de son poste, deux jours seulement après la défaite en finale de la Coupe d'Algérie face à l'USMA (2-0), au stade Nelson Mandela de Baraki. Dès sa nomination, le nouveau président de la SSPA/CRB a présenté les grandes lignes de sa feuille de route, articulée autour de trois axes prioritaires: la restructuration du club sur le plan administratif, le renforcement de l'encadrement technique et le développement d'un projet sportif durable, ambitieux et

structuré. Oukali a occupé plusieurs postes, entre autre, président de la Ligue de football de la Wilaya d'Alger (2014-2024), président du Comité d'Organisation du Championnat d'Afrique des Nations en Algérie (CHAN-2022), président de la Commission des Finances de Fédération algérienne de football (2021-2022) et membre du Comité Exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF).

Classement Fifa

L'Algérie conserve sa 36ème place mondiale

La sélection algérienne de football a conservé sa 36ème place au classement mondial de la FIFA du mois de juillet, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel. La sélection algérienne avait disputé deux matchs amicaux lors de la dernière fenêtre internationale de la Fifa, le mois de juin dernier, soldés par une victoire face au Rwanda (2-0) à Constantine, et une défaite devant la Suède (4-3), à Stockholm. Sur le plan continental, la sélection algérienne a également conservé sa quatrième place africaine, devant le Nigeria (44e mondial), la Côte d'Ivoire (45e), la Tunisie (49e) et le Cameroun (51e). La prochaine sortie des protégés du sélectionneur national, Vladimir Petkovic, est prévue en septembre prochain avec la réception du Botswana, le 5 septembre à Tizi-Ouzou, et un déplacement pour défier la Guinée, pour le compte des qualifications du Mondial 2026. En haut du classement mondial, l'Argentine a conservé sa place de leader devant l'Espagne (2e) et la France (3e). L'Angleterre (4e) et le Brésil (5e) sont au pied du podium, alors que le Portugal a gagné une place (6e) grâce à son succès en Ligue des Nations.

Tiaret

Le Wali honore les équipes championnes à titre local et international

Dans le cadre du programme commémorant le 63ème anniversaire de la fête de l'Indépendance, le wali de la wilaya de Tiaret, M.Said Khalil», a supervisé hier, mardi dernier, au Centre culturel et artistique Ali Maachi de Tiaret, en compagnie du président de l'assemblée populaire de wilaya, M.Oukel Bekhira, une cérémonie honorant les athlètes dans diverses disciplines sportives, ainsi que ceux qui contribuent à diverses œuvres caritatives et solidaires, en présence du secrétaire général de la wilaya, M.Rabah Mourad Yezza, du secrétaire général de l'Organisation des moudjahidine, des chefs de département, des autorités locales de Tiaret et des représentants de la société civile. Lors de cette cérémonie, les équipes locales de football, championnes des première et deuxième divisions régionales de la Ligue régionale de football de Saïda, ont été honorées, tout comme les équipes qualifiées pour les différentes divisions, telles que Fawz Frenda, Raja Tiaret et Wifak Dahmouni, ainsi que l'équipe Ksar-Chellala, championne de wilaya de football. Des équipes et associations participant à des compétitions internationales ont également été honorées, telles que l'Association Émir Abdelkader, qui a participé aux Olympiades de la langue anglaise, l'Association Al-Moustakbal, qui a participé à une compétition internationale de robotique aux États-Unis, l'Association Génération de Rostomyine, qui a participé avec ses champions de Jiu-jitsu au Brésil, et les Lions de Tiaret, qui ont participé avec leurs champions en Russie. Les vainqueurs de divers sports individuels aux niveaux africain et national ont également été honorés, ainsi que les contributeurs à diverses activités caritatives et solidaires. À cette occasion, les jeunes qui ont participé à la décoration des abords, à la peinture des façades et à la réalisation de fresques murales dans la ville de Tiaret ont été aussi honorés. Le wali a également honoré tous les organismes ayant contribué à la démolition réussie des bidonvilles à Kerman et au succès du défilé organisé pour le 63e anniversaire de l'Indépendance ont également été honorés.

L. Bouhala

Foot - CAN-2024 féminine Gr.B (2e journée)

L'Algérie et la Tunisie se neutralisent

La sélection algérienne féminine de football, a fait match nul devant son homologue tunisienne (0-0), jeudi à Casablanca, pour le compte de la 2e journée (Gr.B) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (décalée à 2025). Les Algériennes qui ont dominé les débats avec 70% de possession de balle, ont raté l'occasion de sceller leur qualification aux quarts de finale du tournoi, quatre jours après leur succès décroché d'entrée, dimanche face au Botswana (1-0). De son côté, la Tunisie, sèchement battue face à l'ogre du Nigeria (0-3), relancent ses chances. A l'issue de ce résultat, l'Algérie s'empare provisoirement de la place de leader avec 4 points, à une longueur d'avance sur le Nigeria (3 pts), alors que la Tunisie décroche son premier point. Le Botswana ferme la marche avec 0 point. Lors de la 3e et dernière journée, prévue le dimanche 13 juillet, l'Algérie affrontera le Nigeria (20h00), alors que la Tunisie défiera le Botswana (20h00).

Salon national du livre pour enfants

Ouverture des inscriptions en vue de participer à la deuxième édition



L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) a annoncé l'ouverture des inscriptions pour la participation à la deuxième édition du Salon national du livre pour enfants, prévu du 7 au 16 août prochain à la Promenade des Sablettes à Alger, selon un communiqué de l'Agence publié jeudi.

Dans le cadre du soutien continu du ministère de la Culture et des Arts au livre et à l'enfance, l'AARC invite les maisons d'édition nationales (publiques et privées) de toutes les wilayas d'Algérie, à s'inscrire pour participer à cette deuxième édition du "Salon national du livre pour enfants", précise le communiqué.

Les maisons d'édition souhaitant participer à ce deuxième salon, doivent "consulter le règlement intérieur via la page Facebook de l'AARC pour y constituer le dossier à fournir qui devrait, ainsi comprendre, le formulaire de renseignements dûment rempli et signé, l'approbation du règlement intérieur signée et légalisée, ainsi que la liste des livres proposés à l'exposition, pour l'envoyer ensuite, au plus tard le 21 juillet en cours, à l'adresse e-mail : 2025snle@gmail.com.

La première édition du Salon national du livre pour enfants a eu lieu du 5 au 10 juin 2024 au Palais de la Culture Moufdi Zakaria à Alger, et a vu la participation de plus de 58 maisons d'édition algériennes.

Festival international des danses populaires à Sidi Bel-Abbès

Un Carrefour de Cultures et de Paix

Par Mohamed Nouar

La cité de la Mekerra s'est illuminée, jeudi soir, à l'occasion du coup d'envoi de la 15ème édition du Festival International des Danses Populaires, placée sous le thème évocateur "L'Algérie, passerelle de rencontres et de paix dans le monde". Un prélude, haut en couleurs et en sonorités, marquant le début d'une célébration de la diversité chorégraphique mondiale. Le coup d'envoi a été donné par une parade spectaculaire qui a serpenté du lycée «Azza Abdelkader» jusqu'à l'emblématique «Place du 1er Novembre». Les troupes, venues des quatre coins du globe: Palestine, Espagne, Italie, Turquie, Slovaquie, Pologne, Chine, Égypte, Ghana, Rwanda en attendant l'arrivée du Nicaragua et de la Chine, ont défilé aux côtés des ensembles algériens, représentant la richesse et la pluralité du patrimoine national. Sous les applaudissements nourris d'un public conquis et des autorités locales, chaque troupe a offert un aperçu vibrant de son identité culturelle à travers des pas de danse cadencés par des musiques traditionnelles. Ce défilé, véritable kaléidoscope de mouvements et de costumes chatoyants, a captivé l'attention des habitants, témoignant de la singularité et de la profondeur des arts chorégraphiques de chaque nation. La soirée officielle d'ouverture du festival est prévue ce vendredi au théâtre de verdu-



re «Saim Lakhdar» où un cocktail de danses sera présenté, inaugurant ainsi la compétition. Les soirées suivantes verront les troupes rivaliser pour le prestigieux prix du festival, offrant au public belabessien une immersion profonde dans les patrimoines culturels du monde et mettant en exergue la richesse intrinsèque de l'Algérie. Cette manifestation culturelle, au-delà de son aspect compétitif, s'affirme comme une plateforme d'échanges inestimable, permettant aux amateurs de côtoyer l'excellence professionnelle et au grand public, de découvrir la force expressive de la danse populaire. En parallèle des représentations sur scène, le festival déploie ses ailes vers

d'autres horizons de la ville. Des spectacles artistiques animés par les danseurs et danseuses participants égayeront la place Millenium du quartier Sidi Djilali tandis qu'un spectacle dédié aux enfants se tiendra à la maison de culture «Kateb Yacine», assurant ainsi une diffusion large et inclusive de cet art universel. Le Festival International des Danses Populaires de Sidi Bel-Abbès se positionne ainsi comme un événement phare, non seulement pour la promotion de l'art de la danse, mais aussi comme un puissant vecteur de dialogue interculturel et de paix, réaffirmant le rôle de l'Algérie en tant que véritable pont entre les civilisations.

Le documentaire historique, un outil important pour préserver la mémoire et dénoncer les crimes du colonialisme français en Algérie

Des réalisateurs, producteurs et chercheurs en histoire ont affirmé, mercredi à Alger, l'importance du film documentaire historique, en tant qu'outil essentiel pour documenter et dénoncer les crimes de la colonisation française en Algérie. Dans une conférence organisée, au siège du quotidien El Moudjahid à l'initiative de l'association "Mechâal Echahid", intitulée "Le rôle du film documentaire historique dans la documentation des crimes coloniaux ... La déportation en Guyane et en Nouvelle-Calédonie comme modèle", le réalisateur Saïd Oulmi a expliqué, que le film documentaire historique est "un outil important pour dénoncer les crimes du colonialisme français et ses méthodes de torture et de déportations forcées les plus atroces contre les Algériens pendant la période coloniale, en sus de son rôle dans la documentation de la mémoire historique collective".

M.Oulmi a également souligné l'importance des films documentaires dans "le renforcement du lien intergénérationnel, de



l'identité nationale et de l'héritage historique", ajoutant que ces précieux supports cinématographiques sont également "un moyen efficace pour réhabiliter l'histoire des exilés algériens et la documenter pour les générations futures".

Il a évoqué dans ce sens, son expérience dans la réalisation d'une série de documentaire historique à l'instar de "La Calédonie ... l'exil éternel", "Cayenne, ou l'histoire d'un enfer", des parties

d'une série intitulée : "Témoins de la mémoire", produite par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit qui vise à mettre à nu, l'atrocité de ce que les Algériens ont subi, de déportation forcée vers l'île de la Nouvelle-Calédonie de 1864 à 1897, appuyée par la "loi sur l'exil de 1854", considérée comme "une partie de l'arsenal de répression édicté par la France coloniale contre les Algériens insurgés". De son côté, la chercheuse en

histoire, Sara Kassem, a souligné que le film documentaire historique joue "un rôle primordial dans la commémoration de la mémoire nationale, car contribuant à la documentation, l'enregistrement et la transmission des événements historiques par l'image, la vidéo, les documents historiques originaux, les rapports et les entretiens avec des experts et des témoins oculaires dont les témoignages vont aider à présenter une vision complète et équilibrée de l'événement historique abordé".

Dans le même élan, la chercheuse a indiqué que "l'exil qu'imposait la France coloniale à certains Algériens n'était pas seulement une mesure légale, mais une politique génocidaire symbolique, consistant à déplacer des milliers d'Algériens sans procès équitable vers des colonies lointaines et isolées comme la Nouvelle-Calédonie et la Guyane", avec pour but de "réprimer les résistances populaires et isoler les exilés de leur environnement social, culturel et religieux".

La productrice du cinéma, Si Youcef Fatiha, a, quant à elle,

passé en revue les conditions de réalisation de la série "Témoins de la mémoire" et l'importance de ces œuvres pour "la réactivation de la mémoire et la reconnaissance des souffrances des exilés et de leurs descendants", soulignant "les blessures et les traumatismes de la mémoire oubliée et les douleurs des descendants des Algériens exilés vers la Nouvelle-Calédonie et la Guyane". Elle a également loué "la ténacité de cette communauté qui, à travers plusieurs générations, a prouvé son existence et son attachement à son identité algérienne en préservant ce qu'elle a hérité de ses ancêtres et le sentiment d'appartenance malgré la distance et la coupure avec la terre de leurs aïeux".

A l'occasion, en présence de parlementaires et de Moudjahidine, une gerbe de fleurs a été déposée au pied de la fresque e la place du Chahid "Boujemâa-Hammar" dans la commune d'Alger-Centre, dédiée à la mémoire des Algériens déportés par le colonialisme barbare français vers de nombreuses régions aux confins du monde.

Inde

Un pont à deux millions d'euros présente un virage à 90 degrés

Avant même son inauguration, un nouveau pont routier ayant coûté l'équivalent de deux millions d'euros fait déjà beaucoup parler de lui en Inde. Le pont, qui enjambe une voie ferrée, comporte en effet un virage à presque 90 degrés. Un ouvrage d'art peu banal qui suscite des moqueries sur les réseaux sociaux, mais aussi des inquiétudes concernant la sécurité. Les autorités de l'État indien du Madhya Pradesh ont décidé d'intervenir. Le nouveau pont d'Aishbagh à Bhopal, la capitale du Madhya Pradesh, avait été annoncé en grande pompe il y a dix ans. Long de 648 mètres et large de 8,5 mètres, il devait améliorer la connexion entre Mahamai Ka Bagh, Pushpa Nagar et la zone de la gare de New Bhopal. Sa construction a coûté la bagatelle de 200 millions de roupies, soit environ 2 millions d'euros. Un pont flambant neuf à huit millions d'euros sur l'autoroute de la mer est finalement trop étroit. Mais au lieu de faciliter la circulation entre ces quartiers, le pont est depuis des semaines au cœur d'une controverse en raison d'une erreur majeure de conception: un virage à presque 90 degrés. Des photos de cette construction insolite sont rapidement devenues virales sur les réseaux sociaux indiens, suscitant des inquiétudes sur la sécurité et des interrogations sur la logique derrière un tel choix des ingénieurs. Les riverains craignent que des accidents se produisent à l'endroit du virage en angle droit. VD Verma, ingénieur en chef du



Département central des Travaux Publics (PWD), a défendu le design du pont auprès de l'agence de presse PTI. "En raison de la présence de la station de métro, l'espace disponible à cet endroit est très limité. Il n'y avait pas d'autre option à cause du manque de terrain", a-t-il justifié. Des explications qui n'ont toutefois pas convaincu le gouvernement de l'État du Madhya Pradesh, lequel a annoncé que le pont serait modifié. Des sources au sein du Département des Travaux Publics ont déclaré à India Today que le virage serait adouci, ce qui rendra le pont plus large d'un mètre. Cela permettra d'améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation. De son côté, la société des chemins de fer indiens mettra du terrain supplémentaire à disposition. Les autorités sont allées encore plus loin en suspendant les ingénieurs responsables pour "négligence grave". "J'ai pris connaissance des erreurs de conception sur le pont d'Aishbagh et j'ai ordonné une enquête", a

déclaré le ministre de l'État, Mohan Yadav, sur X. "Suite au rapport d'enquête, des mesures ont été prises contre huit ingénieurs du PWD." Parmi les personnes suspendues figurent également les deux concepteurs principaux. Le ministère mène en outre une enquête sur un ingénieur en chef aujourd'hui à la retraite, selon le ministre. Par ailleurs, l'entreprise de construction et le cabinet de conseil responsables du projet ont été placés sur une liste noire. Mohan Yadav a précisé que le pont ne sera ouvert à la circulation qu'une fois les modifications terminées. Cette histoire n'est pas sans rappeler celle que nous avons rapportée l'année dernière et qui se déroulait cette fois en Belgique: un pont flambant neuf à huit millions d'euros sur l'autoroute de la mer s'était finalement révélé trop étroit, rendant presque impossible le croisement des camions et même de certaines voitures. La Belgique, souvent imitée, rarement égalée.

Une collection de chaussures pointure 49, vieilles de 2.000 ans, intrigue les archéologues

Des archéologues qui mènent des fouilles dans un ancien fort romain près du mur d'Hadrien dans le nord de l'Angleterre, ont mis au jour une collection "inhabituelle" de chaussures taille 49, et tentent désormais de déterminer qui pouvaient bien être leurs propriétaires. Ces chaussures en cuir, dont il ne reste bien souvent que la semelle et qui seraient vieilles de près de 2.000 ans, ont été retrouvées dans un fossé près du Fort Magna, dans la région du Northumberland, où les soldats et habitants jetaient leurs déchets, explique à l'AFP Rachel Frame, l'une des archéologues responsables des fouilles dans le cadre d'un projet mené par le Trust Vindolanda. Elles ont pu être conservées jusqu'à maintenant grâce aux conditions particulières du sol, "avec une très faible teneur en oxygène pour que des objets organi-

ques en bois, cuir, textile puissent survivre aussi longtemps", ajoute la scientifique. Ce qui est "inhabituel", c'est leur nombre, dit-elle. Dans le cadre d'autres fouilles sur un autre site romain proche, plus de 5.000 chaussures avaient déjà été retrouvées. 0,4% d'entre elles étaient de très grande taille (supérieure à un 47). "Déjà 25% des chaussures trouvées à Magna sont de cette taille", explique le trust dans un communiqué. Les experts veulent désormais comprendre pourquoi. "Nous essayons maintenant de déterminer qui aurait pu être ici, quels régiments auraient pu être stationnés à Magna, qui pourraient être ces personnes, s'il y a une raison qui explique pourquoi nous avons autant de grandes chaussures sur ce site par rapport à d'autres", énumère Rachel Frame. Étaient-ce des archers syriens, dont les archéologues savent

que certains ont été déployés dans la région à une certaine époque de l'Empire romain? Ou des hommes d'un régiment venus de Croatie, dont la présence a également été détectée sur le site? Les pistes sont nombreuses. "Quand les gens pensent aux Romains, ils pensent aux Italiens..." "Quand les gens pensent aux Romains, ils pensent aux Italiens. Ils oublient parfois l'étendue de l'Empire et donc, être capable de restituer cette diversité sur ce site, d'évoquer les origines diverses des personnes ayant vécu ici, des cultures différentes qui s'y sont rencontrées, c'est important à la fois pour l'histoire mais aussi pour nous aujourd'hui", détaille Rachel Frame. Les experts espèrent avoir de premières réponses dès la fin de l'année, lorsqu'une datation plus précise des chaussures aura pu être réalisée.

SOCIÉTÉ | 13

Ne la cherchez pas sur l'autoroute Un Italien construit la «voiture la plus étroite du monde»



Toujours plus grandes, toujours plus puissantes? Pas du tout. Si les exigences croissantes en matière de sécurité, le confort des passagers et l'espace nécessaire aux gadgets technologiques demandent toujours plus de place, le mécanicien italien Andrea Marazzi a lui joué la carte du "tout petit" et a construit "la voiture la plus étroite du monde". Andrea Marazzi devra faire attention s'il prend la route par temps de tempête. Sa "Fiat for One" ne fait que 50 centimètres de large. Avec un gabarit aussi étroit, la voiture — que Marazzi a construite pour rigoler — peut facilement être renversée et les épaules du conducteur dépassent de chaque côté. "C'est la troisième qu'on broie": dans cette ville anglaise, votre manque de civilité peut vous coûter votre voiture. Le mécanicien a partagé des vidéos de son projet sur Instagram, où il compte plus de 34.000 abonnés. L'Italien a mis environ un an pour élaborer son petit bolide. Il est parti d'une Fiat 500 de 1993, dont il a conservé une partie du toit, les portières et un phare. Il a toutefois entièrement retravaillé la carrosserie, le châssis et la structure interne pour en réduire considérablement la largeur. Sa voiture expérimentale ne pèse que 264 kilos et, grâce à un moteur électrique, elle atteint une vitesse maximale modeste de 15 km/h. Ne la cherchez donc pas sur l'autoroute, elle n'est pas homologuée pour circuler sur la voie publique.

Inde

Des milliers d'abeilles retardent le décollage d'un avion



Un retard inhabituel a été enregistré le 7 juillet à l'aéroport de Surat, en Inde. Un essaim d'abeilles a bloqué la trappe à bagages d'un avion pendant son chargement. Les passagers, déjà à bord, ont dû patienter plus d'une heure avant que les pompiers interviennent avec une lance à incendie pour les déloger.

Alaska

Ils lancent des voitures du haut d'une falaise pour célébrer le 4 juillet

Des drones ont filmé une célébration insolite du 4 juillet à Glacier View, en Alaska, où des centaines de personnes se sont rassemblées pour assister au lancement de vieilles voitures depuis une falaise. Les organisateurs craignent que cet événement annuel finisse par disparaître, car la rivière érode lentement la berge voisine, réduisant peu à peu la zone de sécurité.

Nouveau-Mexique

Une crue soudaine emporte une maison

Dans l'État américain du Nouveau-Mexique, une crue soudaine a emporté une maison entière. Le sud des États-Unis est actuellement touché par des précipitations extrêmes. Dans l'État voisin du Texas, 161 personnes sont toujours portées disparues après les inondations dévastatrices de vendredi. Le nombre de victimes est désormais passé à 109.



2

07h00 TFou
10h00 Têlêshopping samedi
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h50 Petits plats en équilibre
11h55 Météo
12h00 JT 13h
12h40 Grands reportages
13h50 Grands reportages
15h10 Les Docs du week-end
16h50 50mn Inside
18h00 50mn Inside le mag
18h50 Petits plats en équilibre
18h55 Météo
19h00 JT 20h
19h45 Tirage du Loto
19h55 Petits plats en équilibre
20h00 Météo
20h10 Les 12 coups
21h30 Les 12 coups
00h20 Tirage de l'EuroMillions
00h25 Programmes de la nuit

10h30 Chacun son tour
11h00 Tout le monde veut prendre sa place
11h25 Le maillot à pois, 50 ans au sommet
11h55 Journal Météo Climat
12h00 Journal 13h00
12h20 13h15, le samedi...
13h40 Journal Météo Climat
13h45 C'est bon à savoir
13h50 Tour de France - Etape 8 : partie 2
16h25 Vélo Club
17h35 N'oubliez pas les paroles
19h00 Journal 20h00
20h02 Journal Météo Climat
20h07 Météo des plages
20h08 Image du jour : Tour de France
20h09 Sur la route du Tour
20h10 Fort Boyard
22h25 Fort Boyard
23h25 Le crime lui va si bien
00h55 Basique, le concert
01h55 Météo Outre-mer



3

06sh05 Forêt magique super joyeuse
06h16 Forêt magique super joyeuse
06h28 Plaine orientale
07h30 Plateau Test-matches
08h02 Nouvelle-Zélande / France
10h09 Plateau Test-matches
10h30 Golf : The Evian Championship
13h00 Golf : The Evian Championship
15h01 Voyages au bout de l'effort
15h56 Horizon : Une saga américaine, chapitre
18h54 Samedi sport
20h04 Heretic
21h52 Speak No Evil
23h25 N'avoue jamais
00h57 Monsieur Poulpe : Nombril
02h15 Les rois de la piste
04h10 The Burning Night
04h32 A Gentleman in Moscow

10h50 Outremer.l'info
11h00 Enquêtes de région le mag
11h20 ICI 12/13
11h55 Tour de France - Etape 8 : partie 1
14h00 Samedi d'en rire
15h35 Expression directe
15h40 La p'tite librairie
15h45 Le jeu des 1000 euros
16h25 Slam
17h05 Questions pour un champion
18h00 ICI 19/20 édition toutes régions
18h45 Journal Météo Climat
18h55 Tout le sport
19h05 TLS Tour de France
19h20 Météo régionale
19h30 Saveurs de saison
19h35 Cuisine ouverte
20h10 Crime dans le Larzac
21h45 Crime en Aveyron
00h00 Journal Météo Climat
00h05 En route ! Quand la Nationale 7 révolutionna la gastronomie française



06h00 Incroyables transformations
06h45 Absolutement stars
09h55 66 minutes : grand format
10h45 66 minutes : grand format
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h45 Cauchemar en cuisine
13h45 Cauchemar en cuisine
14h30 Cauchemar en cuisine
15h35 Cauchemar en cuisine
16h30 Cauchemar en cuisine
17h40 Cauchemar en cuisine
18h45 Le 19.45
19h30 En famille
20h10 The Rookie : le flic de Los Angeles
20h55 The Rookie : le flic de Los Angeles
21h50 The Rookie : le flic de Los Angeles
22h35 The Rookie : le flic de Los Angeles
23h00 Cauchemar en cuisine
23h45 Cauchemar en cuisine
00h40 Cauchemar en cuisine
01h30 Programmes de la nuit

09h20 Le Soleil : L'astre des astres
10h55 Iles de beautés
11h40 Iles de beautés
12h30 Kursk
14h20 Iles de beautés
15h05 Cuisines des terroirs
15h50 Invitation au voyage
16h30 Kenya, des girafes pour la paix
17h05 République dominicaine : la joie de vivre
17h50 Arte reportage
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes samedi
19h55 Les mystérieux trésors du Nigeria : Les secrets des terres cuites nok
20h45 Les mystérieux trésors du Nigeria : Les secrets des bronzes d'Illé-Ifé
21h40 "Louise" de Charpentier : Festival d'Aix-en-Provence 2025
23h20 Le rêve de Nila au jardin d'Eden
01h00 Blériot, l'épopée de l'aviation

TÉLÉVISION

15



2

20h10

FORT BOYARD



La nouvelle saison bat son plein au Fort Boyard ! Sous l'œil averti du Père Fouras, les candidats cherchent à s'emparer du trésor. En lice ce soir : Nikola Karabatic, Matthias Dandois, Claude Dartois, Héloïse Martin, Catherine Davydenka et Major Mouvement. Ils jouent pour l'association Karabatic Demain, qui s'engage activement pour soutenir le développement du handball en France en contribuant à de nombreux projets. À travers celle-ci, Nikola et Luka Karabatic ont souhaité concentrer leurs actions autour de deux thèmes : le soutien à la jeunesse et l'éducation. **Invite:** Nikola Karabatic, Matthias Dandois, Claude Dartois, Héloïse Martin, Catherine Davydenka



20h10

HERETIC



Sœur Barnes (Sophie Thatcher) et Sœur Paxton (Chloe East) sont deux missionnaires mormones idéalistes, déterminées à propager leur foi et à élargir leur congrégation. Elles reçoivent un appel intrigant d'un certain monsieur Reed (Hugh Grant), un sexagénaire séduisant et cultivé, qui prétend s'intéresser à leur communauté. Lors de leur visite, elles sont accueillies dans son domicile, où il les invite à discuter de spiritualité tout en énonçant son admiration pour les enseignements religieux. **Acteur:** Hugh Grant (monsieur Reed), Sophie Thatcher (la sœur Barnes), Chloe East (la sœur Paxton).



22h24

LES 12 COUPS



L'emblématique émission de la mi-journée s'offre un rendez-vous exceptionnel à travers un duel alléchant entre les deux maîtres du jeu méridional : Émilien et Xavier. Lors de ce match inédit, les deux champions sont soutenus par trois célébrités bien déterminées à décrocher la victoire pour leur équipe respective, les Trempettes et les Bronzettes. Emilien, détenteur du titre ayant accumulé plus de deux millions d'euros de gains, sera épaulé de l'humoriste-ventriloque Jeff Panacloc, de la Julie Zenatti, et de l'animatrice Anaïs Grangerac. Xavier, invaincu, bénéficiera de l'aide d'Amel Bent, de l'humoriste AZ, et de Julien Lieb, finaliste de la Star Academy 2023.



ORAN

30|23

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h55
20h20
78%
24 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

28-23
35-22
34-24
44-31
29-24
40-31

Depuis octobre 2023

Plus de 15.000 élèves palestiniens tombés en martyrs

Plus de 15.000 élèves palestiniens sont tombés en martyrs depuis le début des agressions sionistes barbares contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023, ont annoncé des agences des Nations Unies, relayant un rapport des autorités éducatives palestiniennes. Selon un décompte effectué le 1er juillet, le ministère palestinien de l'Education indique qu'au moins 15.811 élèves et 703 membres du personnel éducatif sont tombés en martyrs, tandis que 23.612 élèves et 315 membres du personnel éducatif ont été blessés, beaucoup d'entre eux ayant des séquelles physiques ou psychologiques à vie, a indiqué dans son dernier rapport de situation. Selon le groupe sectoriel de l'ONU chargé de l'éducation, ces chiffres soulignent "l'impact dévastateur" de l'agression sioniste sur le secteur de l'éducation, notamment sur les élèves et le personnel, soulignant que "cela compromet gravement les efforts visant à maintenir et à rétablir des environnements d'apprentissage sûrs pour les enfants". Par ailleurs, les attaques contre les écoles continuent de causer des "dommages supplémentaires" à l'infrastructure éducative "déjà fragile".

Financement des campagnes électorales en France

Le siège du RN perquisitionné

La Brigade financière a mené mercredi une perquisition au siège du Rassemblement national (RN), Ex-FN (Front national) dans le cadre d'une enquête qui cherche à déterminer si le parti français a financé plusieurs campagnes électorales par des emprunts illégaux présumés, a annoncé le parquet de Paris. Une information judiciaire a été ouverte, le 3 juillet 2024, à la suite de plusieurs signalements émanant de source institutionnelle et portant, notamment sur le financement des campagnes présidentielle et législatives de 2022 et européennes de 2024, précise le parquet. Des perquisitions ont également été menées aux sièges sociaux de sociétés, ainsi qu'aux domiciles des personnes physiques dirigeantes de ces sociétés. Depuis ce matin, le siège du Rassemblement national y compris les bureaux de ses dirigeants font l'objet d'une perquisition menée par une vingtaine de policiers de la Brigade financière, armés et en gilets pare-balles, accompagnés de deux juges d'instruction. Tous les mails, documents et éléments de comptabilité du parti ont été saisis, a-t-on indiqué. Selon le parquet de Paris, l'information judiciaire doit permettre de déterminer si lesdites campagnes «ont été financées grâce à des prêts illégaux de particuliers bénéficiant au parti ou à des candidats du Rassemblement national». L'enquête porte également sur des soupçons de «surfacturations de prestations ou des facturations de prestations fictives ayant été intégrées par la suite dans les demandes de remboursement forfaitaire par l'Etat des dépenses de campagne». Aucune personne physique ou morale n'est mise en examen dans cette procédure à ce jour, précise le parquet. Pour rappel, l'ancienne présidente du RN, Marine Le Pen, a été condamnée, en mars dernier, par la justice française à une peine d'inéligibilité de cinq ans avec exécution immédiate, et à une peine d'emprisonnement de quatre ans, dont deux ferme sous bracelet électronique.

Conseil de sécurité

Un cessez-le-feu à Ghaza, un préalable à une désescalade au Yémen

Les membres du groupe A3+ au Conseil de sécurité (Algérie, Somalie, Sierra Leone + Guyana) ont affirmé, mercredi, qu'un cessez-le-feu "immédiat" et "durable" dans la bande de Ghaza représentait un préalable à la désescalade des violences au Yémen, assurant que la situation dans l'enclave palestinienne était étroitement liée aux tensions en mer Rouge. "Nous condamnons toutes les violations du droit international et soulignons que ces tensions (au Yémen) sont étroitement liées" à l'agression sioniste contre Ghaza, a indiqué, à New York, Mohamed Rabi Yussuf, membre de la mission permanente de la Somalie à l'ONU, qui intervenait au nom des A3+ lors d'une réunion consacrée à la situation au Yémen. "Nous soulignons également le besoin d'imposer un cessez-le-feu immédiat et permanent à Ghaza. Non seulement cela permettra d'atténuer les souffrances subies dans les Territoires palestiniens occupés mais empêchera aussi la multiplication des tensions dans toute la région", a ajouté le groupe. Rabi Yussuf a fait part de la "profonde préoccupation" des A3+ quant aux récents développements au Yémen tout en condamnant les frappes de l'entité sioniste contre des zones civiles dans ce pays. "Le Conseil de sécurité doit soutenir tous les efforts sincères en faveur d'une désescalade", à travers la mise en œuvre d'un cessez-le-feu à Ghaza, a soutenu le groupe. "Un appui international continu en faveur d'une telle initiative est essentiel pour assurer une désescalade et instaurer un processus politique crédible au Yémen", a-t-il affirmé. Les A3+ ont insisté, en outre, sur la nécessité de déployer des "efforts coordonnés pour protéger les civils et réduire les tensions au Yémen". Ils ont rappelé que "toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire, particulièrement la Quatrième Convention de Genève", les invitant à "engager des démarches pour protéger les civils et éviter la militarisation des zones peuplées". Sur un autre plan, le groupe des A3+ a attiré l'attention sur la gravité de la situation humanitaire et sanitaire au Yémen, notamment avec la propagation d'un certain nombre de maladies, appelant à l'acheminement sans entraves d'aides humanitaires dans l'ensemble du pays. "Ne pas agir donnera lieu à



une véritable catastrophe humanitaire qui touchera des millions de personnes", a-t-il mis en garde, exhortant la communauté internationale à redoubler d'efforts en matière d'appui humanitaire pour empêcher une "famine généralisée" dans le pays. Le groupe des A3+ a dit soutenir pleinement les efforts de l'Envoyé spécial de l'ONU au Yémen afin de mettre en œuvre un processus politique mené par les Yéménites dans le cadre du droit international et en application des résolutions du Conseil de sécurité. "Seule une solution politique permettra d'instaurer une paix durable au Yémen", ont insisté les membres du groupe. Les A3+ ont exprimé leur solidarité avec le peuple yéménite, invitant le Conseil de sécurité à soutenir et à protéger la souveraineté du Yémen, son indépendance et son intégrité territoriale.

47ème session du Conseil exécutif de l'UA

Le Maroc sème le chaos en volant le drapeau sahraoui

La salle de conférences abritant, jeudi et vendredi, les travaux de la 47e session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) à Malabo (Guinée équatoriale), a été le théâtre d'un incident sans précédent, car des individus décrits comme appartenant à la délégation marocaine, ont procédé au vol du drapeau de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) de son emplacement désigné. Selon l'Agence de presse sahraouie (SPS), cet acte a suscité "une vague d'indignation parmi les délégations participantes, d'autant plus qu'il s'est produit dans un cadre diplomatique où les délégations, représentant les Etats membres, sont censées respecter les règles, et tenues de se conformer aux règles de conduite et à l'éthique universellement reconnues lors de telles conférences multilatérales". Ainsi, plusieurs délégations ont refusé de poursuivre les travaux de la réunion avant que le drapeau sahraoui ne soit remis à sa place, réaffirmant ainsi le respect de la souveraineté de la RASD, membre fondateur de l'UA, et la nécessité de se conformer aux règles éthiques et protocolaires garantissant le respect mutuel entre les Etats membres. Selon l'Agence SPS, les délégations ont estimé que ce geste constituait "une violation flagrante des usages diplomatiques", et ont exigé de remettre im-



médiatement le drapeau sahraoui à son emplacement pour que la réunion puisse se poursuivre, ce qui a effectivement été fait par le protocole de l'UA. En persistant dans sa politique marquée par "des comportements de voyou" depuis son adhésion à l'UA en 2017, le Maroc "cherche à susciter des troubles au sein de l'organisation continentale et à ternir son image et sa cohésion "aux yeux des peuples africains, tout en portant gravement atteinte à sa crédibilité vis-à-vis de ses partenaires". "Il est désormais évident que la récidive

de tel comportement de voyou, qui va à l'encontre de toutes les règles, procédures et usages diplomatiques, incarne un agenda étranger visant à affaiblir l'UA et à entraver ses efforts pour jouer son rôle naturel sur la scène internationale en tant que bloc politique et économique s'exprimant d'une seule voix", a relevé SPS. Elle a ajouté que l'UA est appelée à empêcher le Maroc de poursuivre "cette attitude sauvage" et à mettre un terme à ces dépassements en prenant les décisions nécessaires et les sanctions appropriées conformément aux lois et règlements en vigueur.